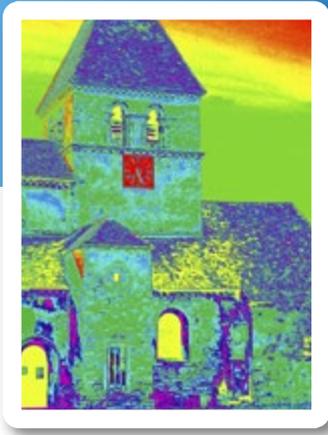


Saint-Loup-Géanges

Bulletin municipal n° 31
Octobre 2019

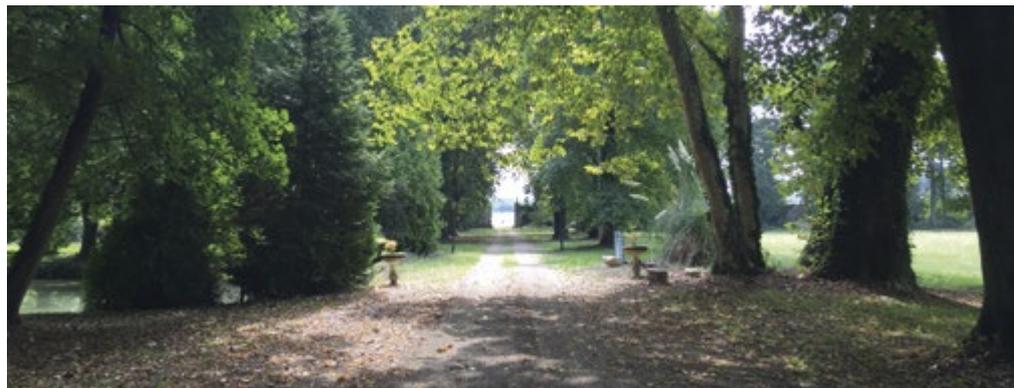


Sommaire page

Editorial	3
Intercommunalité	4
Finances et gestion	6
Travaux	10
Ecoles	13
Véloroute	16
Maizières : la renaissance	18
Entreprises, Commerces	21
Manifestations	24
Associations	30
Infos Pratiques	41

Entre vignes et Saône :
la nouvelle voie cyclable inaugurée

16



Domaine de Maizières :
un projet touristique ambitieux

18

Le PLU
bientôt remplacé
par le PLUi

page 5



Saint-Roch 2019 :
des journées inoubliables

26

Maestra

Fermetures

Devis et conseils gratuits
Salle d'exposition de 100m²

Ouvert le samedi sur rendez-vous



71350 SAINT-LOUP-GÉANGES

Tél. 03 85 43 47 28

contact@maestra-fermetures.fr - www.maestra-fermetures.fr



ESCALE ZEN

nouvel espace beauté bien-être

Fortes de son expérience dans différents salons de beauté de Beaune, Mallaury SÉREAU, diplômée d'un CAP d'esthétique, a décidé de se lancer et d'ouvrir son propre institut de beauté. Elle a choisi de s'installer à proximité de l'Intermarché de Saint-Loup-Géanges dans les locaux de la société MAESTRA FERMETURES gérée par Franck SÉREAU.

Dans son institut, Mallaury vous propose dans un cadre zen :

- Soins visage et corps
- Beauté des mains et des pieds
- Maquillage
- Massage relaxant
- Epilation

Tél. 06 18 33 40 00

Mail : escalezen71@gmail.com

1 bis rue du Clozeau 71350 Saint-Loup-Géanges

Intermarché

contact



du lundi au jeudi
8h30-12h30 14h30-19h30
vendredi et samedi
8h30-19h30
dimanche
9h00-12h30



- distributeur de billets
- photomaton
- photocopies A4-A3
- laverie automatique
- carburant VL-PL 24/24
- gaz
- lavage rouleau et pistolet
- nouveauté : drive piéton

SAINT-LOUP-GÉANGES

ZA des Plantes - Tél. 03 85 90 02 66



Chers concitoyens,

Le conseil municipal a le plaisir de vous remettre le bulletin municipal n°31 qui sera vraisemblablement le dernier du mandat électif 2014-2020.

Les prochaines échéances électorales se dérouleront les 15 et 22 mars 2020 et permettront d'installer un nouveau conseil municipal pour une durée de six ans.

La richesse de ce bulletin permet à nouveau de mettre en exergue la vitalité de notre territoire et ceci grâce au dynamisme de nos associations qui, au travers de leurs nombreuses manifestations, rayonnent au-delà des limites communales.

Le mandat du conseil municipal se termine avec plusieurs opérations en cours dont certaines ne seront pas terminées en mars prochain. J'en citerai quelques-unes, essentielles parmi d'autres de moindre importance.

- Le PLUi (plan local d'urbanisme intercommunal) est en cours et ce long processus conduira à son application en 2021. Ce document permettra, entre autres, pour la période 2021-2030, de rendre constructibles certains terrains et certaines zones tout en préservant d'autres de toutes constructions. A noter que l'ex-ZAD (zone d'aménagement différé)

du Clozeau, d'une superficie d'environ 3 hectares, définie en tant que telle avant la fusion par l'ancien conseil municipal de Géanges, deviendra enfin constructible avec un aménagement concerté, sous maîtrise d'ouvrage communale. La commune est en train d'acquérir, en son centre, une grande parcelle d'une surface de 13.189 m².

- L'acquisition récente du ténement voisin du Foyer Familial permettra d'envisager sereinement dans les années à venir, un aménagement structurant pour la collectivité.

- La rétrocession au Grand Chalon de la Zone d'Activités des Plantes est en cours et devrait être finalisée avant la fin de l'année. Les travaux de plantation restant à réaliser devraient être exécutés en début d'année prochaine.

- Les travaux d'aménagements routiers route de Beaune sont terminés et donnent satisfaction en ralentissant de manière significative les vitesses. Les prochains relevés du radar pédagogique situé à proximité devraient permettre de le certifier. Il faut rappeler qu'avant ces travaux nous enregistrons sur cet axe limité à 50 km/h des vitesses souvent supérieures à 90 km/h voire à 130 km/h, malgré la présence du giratoire au nord et du rétrécissement de chaussée sur le pont au sud. Ce type d'aménagement devrait être poursuivi sur les autres pénétrantes de la commune où, là encore, les vitesses sont bien trop excessives.

Chers concitoyens, cet éditorial sera le dernier que je vous adresserai car, à l'issue de mes six mandats d'élu dont trois en tant que maire, j'ai décidé raisonnablement de passer le relais et je tiens, par ces quelques mots, à vous remercier tous de la confiance que vous avez su me témoigner et me renouveler durant ces nombreuses années.

J'ai vécu du bruit de l'intense actualité publique et voici que j'entends les pas essoufflés du silence.

Encore merci.

Bernard LACOMBRE
Maire de Saint-Loup-Géanges

Entente de la Plaine Nord

La convention a été signée entre les neuf communes



Mercredi 6 février 2019, les maires des communes d'Allerey-sur-Saône, Crissey, Demigny, Fragnes-La Loyère, Gergy, Lessard-le-National, Saint-Loup-Géanges, Sassenay et Virey-le-Grand ont signé en mairie de Gergy la **convention constitutive de l'entente intercommunale pour la plaine Nord du Grand Chalon**.

Une première réunion de lancement a eu lieu le 20 février. Concernant la mutualisation du matériel de voirie, la règle envisagée dans un premier temps est celle de la gratuité, mais le déséquilibre entre les offres et les demandes des différentes communes est de nature à imposer à moyen terme un autre mode de coopération.

Le recensement des besoins en formation du personnel se poursuit. La mutualisation des politiques et des moyens pourrait s'étendre à l'action sociale (bibliothèques, adolescence, etc...).

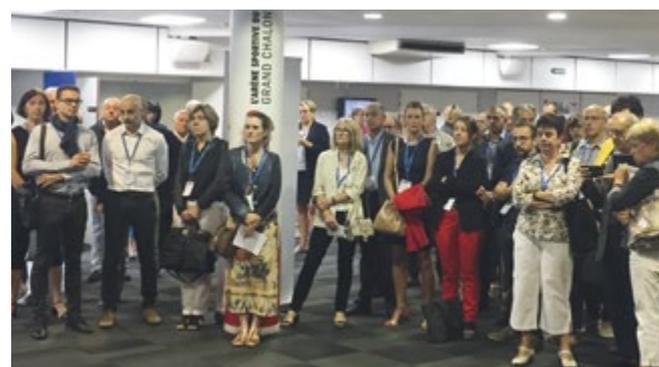
Mardi 2 avril, une nouvelle réunion a regroupé tous les agents des services techniques des 9 communes de l'Entente Plaine Nord, à l'instar de celle déjà tenue pour les secrétaires de mairie. Outre la mise au point de la mutualisation des moyens matériels et humains, un point a été fait sur l'opportunité éventuelle d'acquisition de matériel spécialisé manquant qui serait utile aux communes.

Université d'été

Une centaine d'élus se sont retrouvés au Colisée à Chalon



Samedi 14 septembre, de nombreux élus des 51 communes de l'agglomération ont participé au Colisée à la 6^{ème} édition de l'Université d'été du Grand Chalon. **"Des outils pour l'élu communal"** constituait le thème de cette année. Durant toute la matinée, les élus ont pu participer à 10 ateliers concrets et utiles



dans leurs missions du quotidien. D'une durée de 15 minutes, ces "ateliers-flash", animés par des responsables du Grand Chalon, ont abordé différents thèmes comme l'environnement, l'habitat, l'urbanisme, le tourisme, l'action sociale, le développement durable, la gestion des déchets, ou ont donné des astuces pour gérer efficacement projets et réunions. Quatre conseillers de Saint-Loup-Géanges ont participé à cette nouvelle session d'informations et d'échanges avec tous les élus présents.

• Subvention

Pour 2019, le Grand Chalon a attribué à la commune une somme de 5.019 € dans le cadre du Fonds d'Aide à la Promotion des Activités Sportives (FAAPAS), qui a été répartie selon les critères habituels entre les quatre associations éligibles, à savoir :

- CSLG Basket : 2.957 €, Marchons Ensemble : 925 €,
- Détente et Loisirs : 868 €, Raquettes de SLG : 269 €.

Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi)

Réunion publique à Saint-Loup-Géanges



Après celle de Saint-Léger-sur-Dheune le 11 juillet dernier, une autre réunion publique concernant le **Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi)**, animée par Sébastien MARTIN, président du Grand Chalons et Dominique JUILLLOT, vice-président du Grand Chalons en charge de l'urbanisme, a eu lieu lundi 15 juillet 2019 à Saint-Loup-Géanges, salle polyvalente.

Le Grand Chalons a en effet engagé la révision générale de son PLUi par délibération du 13 février 2019 afin d'étendre ce document d'urbanisme aux 14 communes entrées dans la "com d'agglo" le 1^{er}

janvier 2017, dont Saint-Loup-Géanges.

La réunion publique s'est poursuivie avec le projet de **Règlement Local de Publicité intercommunal (RLPi)**, lui aussi en cours d'élaboration, et destiné à réglementer les dispositifs publicitaires, enseignes et pré-enseignes sur tout le territoire intercommunal. Le conseil a demandé que soient toujours autorisées les pré-enseignes des artisans de la commune, sous réserve de matériel publicitaire de présentation satisfaisante et ne mettant pas en cause la sécurité routière.

• Le PLUi en bref

Le PLUi est l'occasion de réfléchir à l'avenir du territoire intercommunal pour les 10 à 15 années à venir, avec l'établissement du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD). Il définit les grands objectifs en matière d'urbanisme, d'habitat, de déplacement, d'environnement et d'économie. Ce document concerne directement les habitants de l'agglomération puisqu'il fixe les règles générales de construction et d'occupation des sols.

Concernant le PLUi en cours de révision, vous pouvez formuler dès à présent vos questions, remarques, propositions aux services du Grand Chalons :

- sur un registre disponible en mairie de Saint-Loup-Géanges aux heures d'ouverture au public
- sur internet

<https://www.registredemat.fr/concertation-revisionPLUi>

Par la suite, des permanences seront organisées afin de recevoir le public à Saint-Loup-Géanges et au siège du Grand Chalons. Le bilan de la concertation sera établi en même temps que l'arrêt du projet de la révision du PLUi, attendu pour fin 2020. Puis suivra l'enquête publique durant laquelle chaque habitant pourra consulter le dossier final et se renseigner sur sa situation particulière.

Le PLUi révisé et applicable aux 51 communes du Grand Chalons dont Saint-Loup-Géanges devrait entrer en vigueur à l'automne 2021. D'ici là, à Saint-Loup-Géanges, c'est le PLU communal datant de décembre 2015 qui continue de s'appliquer pour toute demande d'urbanisme sur le territoire de la commune.

Plus d'infos sur :

www.legrandchalons.fr/fr/vie-pratique/urbanisme/la-revision-du-plui

Entre vignes et Saône

La nouvelle piste cyclable a été inaugurée



"Entre vignes et Saône" est le nouvel itinéraire cyclo-piéton inauguré par le Grand Chalons samedi 21 septembre à Saint-Loup-Géanges à l'occasion de la Journée nationale des voies vertes et de la Semaine européenne de la mobilité.

Il permet désormais de relier à vélo Beaune à la Saône (voie bleue) en passant par Saint-Loup-Géanges, Allerey-sur-Saône et Gergy.

Reportage en pages 16 et 17.

Finances

Les dotations de l'Etat en baisse



Le compte administratif pour l'année 2018 a été présenté aux conseillers par Maurice BAILLON et approuvé à l'unanimité. Il a été clôturé avec un excédent total de 137.040,84 €.

Bernard LACOMBRE et Maurice BAILLON sont à nouveau intervenus auprès de M. le Sous-Préfet de Chalon-sur-Saône, d'une part et auprès de M. Sébastien MARTIN, président du Grand Chalon, d'autre part, pour demander une solution financière à la **baisse de dotations d'Etat** qui grève lourdement les finances communales.

Une correction est espérée du côté de la DSR cible (Dotation de solidarité rurale), totalement supprimée par l'Etat en 2018, mais il conviendrait aussi que le Grand Chalon prenne en compte l'accroissement de sa DGF (Dotation globale de fonctionnement) généré par le rattachement de Saint-Loup-Géanges au 1^{er} janvier

2017 et la baisse concomitante de la DGF communale désormais calculée sur le quotient fiscal de la communauté d'agglomération et non de la commune seule comme c'était le cas auparavant.

Le budget primitif pour l'année 2019 a été adopté à l'unanimité en séance du 1^{er} avril 2019. Voir synthèses ci-après.

La compétence GEMAPI (Gestion des milieux aquatiques et protection des inondations) est transférée au Grand Chalon moyennant une redevance annuelle de 3.946 €. Ce montant viendra en déduction de la compensation versée par le Grand Chalon à la commune, qui passera de 102.678 à 98.732 €.

La commune a renouvelé pour un an à compter du mois de juin 2019 deux lignes de trésorerie avec la Caisse d'Epargne, l'une de 200.000 € pour la Zone d'Activités, l'autre de 100.000 € pour compenser l'arrivée différée de plusieurs subventions.

Bernard LACOMBRE et Maurice BAILLON ont rencontré le 1^{er} juillet les responsables du service financier du Grand Chalon pour arrêter les comptes du transfert de la Z.A. des Plantes.

Le Grand Chalon a notifié à la commune le montant des aides 2019 : 28.893 € au titre du FPIC (Fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales) et 9.266 € au titre du FAPC (Fonds d'aide aux projets communaux), en l'occurrence pour le plateau ralentisseur de la route de Beaune.

Le conseil a décidé de dispenser la Maison de Santé des Deux Rives de taxes foncières au motif que leurs montants seraient à la fois dus et perçus par la commune.

Budget consolidé 2019

Recettes	milliers d'€		Dépenses	milliers d'€	
Impôts	606	43%	Personnel + élus	516	37%
Etat	239	17%	Travaux neufs	298	21%
Excédent antérieur	137	10%	Achats + énergie	138	10%
Emprunt	100	7%	Emprunts	122	9%
Services facturés	113	8%	Fond national de compensation	101	7%
Grand Chalon	79	6%	Bureau + assurances + honoraires	72	5%
Revenus domaines et divers	51	4%	Entretien installations + taxes foncières	69	5%
FCTVA	40	3%	Pompiers (SDIS + CPI)	41	3%
Département	36	3%	Subventions + fêtes + imprévues	33	2%
Région	0	0%	Intercommunalité	11	1%
Total recettes	1 401	100%	Total dépenses	1 401	100%

• Recensement 2020

Le prochain recensement de la population se déroulera à Saint-Loup-Géanges du 16 janvier au 15 février 2020. **Cette procédure est très importante pour notre commune car de sa qualité dépendra le calcul de la population légale et des dotations qui en découleront.** La réponse aux questionnaires pourra se faire directement par internet, ce qui améliore la qualité du service, mais la réponse à l'aide du questionnaire papier restera possible. Trois agents recenseurs vont être recrutés pour contacter la totalité des habitants. Si vous êtes intéressé(e), merci de déposer dès à présent votre candidature en mairie.



à Saint-Loup-Géanges du 16 janvier au 15 février 2020

Budget de Saint-Loup-Géanges 2019

Synthèse générale					
Recettes de fonctionnement	€		Dépenses de fonctionnement	€	
Excédent de fonctionnement antérieur	63 189	6.2%	Charges de personnel	456 669	45.1%
Impôts locaux et taxes	384 770	38.0%	Virement fonctionnement en investissement	0	0.0%
DGF (Etat - dotation globale + péréquation)	194 190	19.2%	Fonds national de compensation	100 613	9.9%
Compens impôts directs par Grand Chalons	156 815	15.5%	Achats dont énergie	94 464	9.3%
Fonds national de compensation	0	0.0%	Rémunération des élus	59 400	5.9%
Cantine, études, bibliothèque, centre loisirs	82 400	8.1%	Affranchis + tél + copieur + documentation	50 886	5.0%
Excédent assainissement	0	0.0%	Pompiers (SDIS + CPI)	41 414	4.1%
Autres revenus des domaines	31 203	3.1%	Entretien terrain bâtiments voirie	36 050	3.6%
Droits de mutation	25 000	2.5%	Transfert assainissement Grand Chalons	0	0.0%
Compensation taxes foncières + habitation	13 728	1.4%	Intérêts des emprunts	31 173	3.1%
Remboursements contrats uniques d'insertion	0	0.0%	Achat repas cantine scolaire	44 000	4.3%
Remb. assainissement par Grand Chalons	3 250	0.3%	Syndicats intercommunaux + autres	10 689	1.1%
Coupes de bois	20 000	2.0%	Entretien et impôts matériel véhicules	19 500	1.9%
Subvent vacations pompiers + centre loisirs	14 000	1.4%	Subventions + C.C.A.S.	11 070	1.1%
Remboursement frais de personnel	9 000	0.6%	Assurances	12 000	1.2%
Remboursement avance Maison de Santé	0	0.0%	Dépenses imprévues	5 000	0.5%
Libéralités	0	0.0%	Fêtes et cérémonies	12 000	1.2%
Publicités dans bulletin municipal	4 600	0.5%	Taxes foncières + droits d'enregistrement	13 817	1.4%
Remboursements et recettes diverses	6 206	0.6%	Honoraires dont ONF	8 660	0.9%
Remboursement TVA	4 035	0.4%	Régularisation amortissement	4 980	0.5%
Total recettes fonctionnement	1 012 386	100%	Total dépenses fonctionnement	1 012 386	100%

Recettes d'investissement	€		Dépenses d'investissement	€	
Virement de la section de fonctionnement	0	0.0%	Bâtiments	167 867	43.1%
Emprunt	100 000	25.7%	Voie	51 774	13.3%
Subventions Grand Chalons	75 854	19.5%	Emprunts capital	90 676	23.3%
Reprise excédent fonctionnement antérieur	73 852	19.0%	Matériel + dépenses imprévues	7 090	1.8%
Subventions Etat	45 248	11.6%	Transfert assainissement Grand Chalons	0	0.0%
Taxe locale d'équipement	25 000	6.4%	Groupe scolaire	20 298	5.2%
Fonds de compensation de la TVA	36 455	9.4%	Sydesl	10 490	2.7%
Subvention département	12 761	3.3%	Forêt	5 400	1.4%
Vente de terrain	20 000	5.1%	Mairie	35 576	9.1%
Subvention région	0	0.0%			
Total recettes d'investissement	389 170	100%	Total dépenses d'investissement	389 170	100%
Tot. général, virt. entre sections déduits	1 401 555	-	Tot. général, virt. entre sections déduits	1 401 555	-

Endettement			
Endettement résiduel au 31.12.18	818 463 €	soit par habitant (population totale 1.670 hab.)	490 €
Endettement résiduel au 31.12.19	827 787 €	soit par habitant (population totale 1.674 hab.)	494 €

Détail de l'endettement à fin 2019						
Objet de l'emprunt	Souscription	Montant initial	Taux	Début	Fin	Restant dû fin 2019
Construction du groupe scolaire	2005	1 200 000 €	3,40%	31.01.07	31.01.26	513 525 €
Construction du groupe scolaire	2007	100 000 €	4,10%	30.06.08	30.06.27	49 775 €
Réhabilitation de la mairie	2013	270 000 €	3,28%	25.09.13	25.06.28	168 988 €
Maison Bignon (Foyer Familial)	2019	100 000 €	1,45%	25.06.19	25.03.34	95 499 €
Total		1 670 000 €				827 787 €

espace copieur

&

espace informatique
bourgogne XEFI
RÉSEAU DE FRANCHISE

Deux entreprises, une seule adresse, une équipe à votre service, une offre globale

Votre informatique de proximité

29 Rue Jean-François Champollion
ZAC Portes de Beaune
21200 BEAUNE

Contacts

Bureautique

03 80 24 74 09 - info@espace-copieur.fr

Informatique

03 80 21 09 83 - beaune@xefi.fr

Ouvert de 8h à 12h et de 14h à 17h du Lundi au Vendredi

Sarl
THUBET
Denis

Devis gratuit

SCHÜCO
Partner

Nouveau !
Financements possibles,
nous consulter.

Exposition
OUVERTE
tous les jours

FABRICATION FRANÇAISE

Depuis **1989** nous fabriquons :
| Vêrandas | Stores | Portails | Fenêtres | Portes-Fenêtres | Portes de garages | Volets roulants et battants |

ZA Les Bruotées - Beaune-Vignoles - 03 80 22 42 58
sarlthubet@wanadoo.fr • thubetdenis.com • Horaires : du lundi au vendredi : 9h/12h - 14h/18h30

Patrimoine

Le conseil valide la cession aux époux VADÉ d'une parcelle de 328 m² extraite de la propriété Bignon (jouxant le Foyer Familial) pour un montant forfaitaire de 20.000 € net vendeur et mandate le maire pour les formalités. L'acquisition de la maison Bignon, d'un montant net de 80.000 € après la cession précitée, a fait par ailleurs l'objet d'une aide de l'Etat de 30.000 € au titre de la DETR (Dotation d'équipement des territoires ruraux), le bien étant destiné à améliorer les services à la population.

Une demande a été présentée par une famille de la commune pour louer la parcelle ZE 87 d'une surface de 3.520 m², accessible depuis la rue du Parc, pour la pâture d'un cheval. La commune a donné son accord moyennant un loyer annuel de 150 €, tous les frais, dont la clôture de la parcelle, étant à la charge de l'utilisateur.

Le conseil a accepté de céder moyennant l'euro symbolique le chemin sans issue séparant les parcelles 36, 37, 38, 39 et 49 section ZN et débouchant sur le chemin des Gouttières, à condition que soit maintenu le libre accès à toutes les parcelles riveraines, soit par une acquisition en indivision entre riverains, soit par une servitude de passage.

Le conseil autorise à l'unanimité l'OPAC 71 à procéder à la mise en vente des 6 logements locatifs qu'elle a construits entre 1997 et 2000 rue du 19 mars 1962, à l'arrière de la rue de la Croix Grimon. Ces logements seront proposés en priorité aux locataires actuels.

La commune n'a pas suivi la sollicitation de l'Association des Maires de France relative à la participation à la restauration de la cathédrale Notre-Dame de Paris. Bien que moralement affectés par ce sinistre qui a frappé le plus célèbre joyau du patrimoine français, les conseillers unanimes, constatant que les moyens financiers nécessaires à sa remise en état complète étaient réunis, ont choisi de ne pas rajouter une participation de la commune, sachant que la restauration de l'église de Saint-Loup-Géanges reste à achever.

Le renforcement de la voûte de la nef et la décoration intérieure de l'église paroissiale ont été réalisés par les équipes municipales précédentes. Il reste maintenant à refaire les enduits extérieurs, à aménager le stationnement sur la place de l'église et ce sera une grosse dépense dans les finances communales.

Personnel communal

Après Estelle PERREAUX, Florence SIMON MORY assume désormais à plein-temps le poste de secrétaire comptable en tant que rédactrice au côté de Françoise GOILLOT, mêmes fonction, grade et statut à la suite de sa récente promotion au grade de rédactrice.

Justine BAUTHENEY a été stagiairisée à compter du 1^{er} septembre 2019 sur la base d'un horaire annualisé de 20 heures. Charline BONNARD en juillet et Morgane LAVIER en août ont assuré un renfort estival temporaire de l'équipe des cantonniers et ont donné toute satisfaction par leur travail et leur esprit d'initiative.

La commune a créé un poste d'adjoint d'animation principal de 1^{ère} classe au profit de Damien BAUTHENEY et a supprimé concomitamment le poste d'adjoint d'animation principal de 2^{ème} classe que ce dernier occupait précédemment.



Florence a remplacé Estelle en mairie

Programme Ages et Vie

Le maire et des adjoints ont reçu le 9 mai dernier des représentants de la société bisontine Ages et Vie. Cet organisme a élaboré une formule d'accueil de personnes âgées en perte d'autonomie qui souhaitent rester dans leur commune.

Une maison Ages et Vie est un nouveau domicile pour 7 ou 8 personnes âgées seulement, avec des auxiliaires de vie présentes 24 heures sur 24 et des services qui permettent de continuer à vivre le plus normalement possible. Il s'agit de logements de plain-pied d'environ 30 m² et dotés chacun d'une entrée indépendante, autour d'un espace commun pour les loisirs et les repas préparés sur place. Au sein d'un espace intergénérationnel, les auxiliaires salariés vivent à l'étage avec leur famille.

L'équipement se présente souvent comme une grosse maison installée sur un terrain d'environ 3.000 m² que la société Ages et Vie acquiert directement. Elle assure ensuite la construction et l'exploitation quotidienne. Après de nombreuses installations en Franche-Comté, la société a étendu son activité, en priorité à la Bourgogne où elle dispose d'ores-et-déjà de six références, achevées ou en cours. La commune s'efforcera de faire vivre ce premier contact intéressant.



Lieu de vie, lieu de soin, la maison Ages et Vie est une solution adaptée aux personnes âgées en perte d'autonomie

Bâtiments communaux



- La toiture de l'église coté nord a été démoissée.
- La façade du Foyer Familial a retrouvé une nouvelle jeunesse après un judicieux ravalement.
- Les menuiseries extérieures du logement de l'ancienne Poste ont été remplacées par la société Thubet.

- Un surpresseur est en construction au lieu-dit Le Tartre, chemin des Gouttières, pour pallier les baisses de pression occasionnelles dans la distribution de l'eau potable. Coût 300.000 € TTC. Maîtrise d'ouvrage : SIE Basse Dheune.
- Un chauffe-eau a été installé pour la bibliothèque et la salle du Clozeau.

ROUGEOT
MEURSAULT

Travaux publics

ROUGEOT aménage votre environnement
MEURSAULT

• Réseaux

La commune a demandé au SYDESL (Syndicat Départemental d'Energie de Saône-et-Loire) d'étudier l'enfouissement des réseaux aériens du chemin de l'Abbaye de Maizières avec modernisation de l'éclairage public.

• Assainissement

Le conseil valide une demande de subvention auprès du Grand Chalon pour participer au financement du remplacement d'un tronçon de canalisation d'eaux pluviales inadapté le long du chemin de la Galoupière.

• Stockage

La construction de la remise d'une surface de 80 m², voisine de la salle Alain Carillon, est différée à l'année 2020 après réexamen du projet.

Voirie



Croisement RD 970 - rue du 6 septembre 1944

Un accident entre voiture et vélo, qui aurait pu être très grave, ayant eu lieu au bas de la rue de la Thille, à l'intersection de la rue avec la piste cyclable reliant les deux anciens centres, Bernard LACOMBRE a pris l'initiative, suivie par tout le conseil, de mettre en place un îlot franchissable perpendiculaire à la route de Beaune, qui forcera les véhicules venant de la rive droite à ralentir.

Un autre aménagement est apparu pertinent un peu plus haut, au carrefour de la route de Beaune et de la rue du 6 septembre 1944.

Ces ouvrages de sécurité de la route de Beaune, qui ont été approuvés par la Direction des Routes et Infrastructures, viennent d'être réalisés durant le mois d'octobre. Ils ont été inscrits au budget 2019, le plateau ralentisseur avec îlot directionnel à l'intersection de la rue du 6 Septembre 1944 pour la somme de 21.710 € H.T. et l'îlot directionnel à l'intersection de la rue de la Thille pour 8.435 € H.T.

Financement par le Grand Chalons (FAPC) pour 11.000 €, le Fonds de Relance pour 2.070 €, le Département pour 4.800 €, la commune pour 6.707 €, les amendes de police pour 5.568 €.



Croisement RD 970 - rue de la Thille

TRAVAUX



et
sur le web...

Sur notre site internet municipal, www.saint-loup-geanges.fr retrouvez toutes les informations communales :

actualités, agenda, revue de presse, bulletins municipaux, infos pratiques, formalités administratives et démarches en ligne, etc...

ainsi que l'actualité intracommunautaire du Grand Chalons sur les trois sites suivants :

- www.legrandchalon.fr
- www.kaleidoscope.fr
- www.legrandchalon360.fr

SARL HUMBERT
TRAVAUX PUBLICS / TRANSPORTS

MATERIELS :

- Camions semis bennes 2 et 3 essieux
- Camions 8x4
- Camions 6x4
- Camions 3T5
- Camion ampiral 6T
- Manuscopique
- Fonçage

- Pelle à pneus 14T
- Pelle à chenilles 9T
- Pelle 6T (BRH)
- Pelle 3T (BRH)
- Pelle 3T5
- Pelle 1T5
- Tracto-pelle

TERRASSEMENT
AMÉNAGEMENT DE COURS
ASSAINISSEMENT
LIVRAISON - LOCATION

Bureau :
16 rue Vacheret - 71150 Demigny
Tél/fax : 03 85 49 90 43
Portable : 06 21 58 75 67
e-mail : humbert.sarl@free.fr

Dépôt :
ZA Gergy - 71590 Gergy

LES FERMETURES
de l'Ouche
FENÊTRES PVC • BOIS • ALU

STORES
PORTAILS
PORTES DE GARAGE
VOLETS BATTANTS & ROULANTS
VÉRANDAS
Pergolas



RGE
QUALIBAT
RÉGION ÎLE-DE-FRANCE

Eric BRUN
65, route de Beaune - 21360 BLIGNY-SUR-OUCHÉ
Tél. 03 80 22 91 53 - 06 84 08 55 28
fermeturesdelouche@laposte.net

779631000




PÂTE
À PIZZA
FRAÎCHE
PÉTRIE CHAQUE
JOUR SUR PLACE

le
kiosque à pizzas

OUVERT 7 JOURS / 7
De 11h15 à 13h30 et de 17h30 à 21h15
VENDREDI, SAMEDI : FERMETURE 21h45
DIMANCHE ET JOURS FÉRIES :
FERME LE MIDI
www.le-kiosque-a-pizzas.com
CARTE BLEUE ET CARTE & TICKETS RESTAURANTS ACCEPTÉS

SAINT LOUP GEANGES
1 Bis chemin des plantes
Parking Intermarché
03 85 41 10 10

Rentrée scolaire

Les vidéoprojecteurs sont opérationnels dans toutes les classes



La rentrée du 2 septembre s'est bien passée. Les 176 élèves ont été répartis dans 8 classes pour une moyenne de 22 élèves par classe.

Une nouvelle enseignante est arrivée : il s'agit de Mme Magali NOIROT.

Les 9 salles de classe du groupe scolaire ont toutes reçu leur nouvel équipement informatique avec chacune un vidéoprojecteur et un tableau numérique interactif. Le Grand Chalon a pris en charge 6 salles de classe et la commune a partagé avec l'Education Nationale le coût de l'équipement de 3 autres salles. Le groupe scolaire dispose par ailleurs de 8 tablettes numériques Ipad intégrées dans cet équipement.

Desserte scolaire

Un nouvel abribus



La région Bourgogne-Franche-Comté, désormais en charge des transports scolaires à la fois pour les collèges et les lycées, a questionné la commune sur la pertinence des emplacements d'arrêts de bus. Sur la base d'une étude faite par un parent d'élève du secteur, M. Jean-Philippe LEBLANC, le conseil a demandé la création d'un nouvel arrêt de bus au Bout d'Amont et a obtenu l'accord du conseil régional.

L'emplacement retenu est situé rue du Bout d'Amont, près du début du chemin des Gouttières et il est éloigné de plus d'un kilomètre du seul arrêt existant actuellement en rive droite, condition requise par la Région.

Mis en service pour la rentrée de septembre 2019 et constitué d'un abri en bois sur dalle en béton, il bénéficie à 24 enfants. L'emplacement était d'ores et déjà équipé d'un lampadaire d'éclairage public. La desserte se fait à sens unique avec accès et descente du bus par le côté droit.



Périscolaire

- Le conseil a entériné le tarif de l'accueil au Centre de Loisirs modulé en fonction des revenus, tel que fixé par la Caisse d'Allocations Familiales.
- La demande de paiement des redevances périscolaires du type tickets de cantine par CESU (chèque emploi-service universel) présentée par un habitant de la commune a été rejetée à l'unanimité par le conseil pour cause de lourdeur administrative et de frais pour la commune.
- La société RPC a été à nouveau retenue pour la fourniture des repas pendant l'année scolaire 2019-2020.

• Bibliothèque

Mme Bernadette TIERCIN, animatrice dévouée que le maire remercie vivement pour son bénévolat très actif pendant de nombreuses années, a souhaité passer la main. Le conseil valide pour lui succéder le choix de Mme Corinne FROTEY, volontaire pour occuper ce poste de bibliothécaire. D'autres bénévoles sont espérés. Si vous êtes intéressé(e), merci de contacter la bibliothèque ou la mairie.

• SIVOS de Chagny

Le conseil entérine la modification des statuts qui, en plus d'une évolution du mode de participation financière, permettra aux communes en général et à Saint-Loup-Géanges en particulier de quitter le syndicat, lequel, pour aller au-delà de sa vocation scolaire, prendrait le statut de syndicat mixte.

■ Téléphonie mobile, internet

Des délais de mise en service à rallonge...

L'antenne-relais de téléphonie mobile d'Orange est désormais en place vers la salle polyvalente et la commune a signé avec l'opérateur une convention de mise à disposition de terrain moyennant un loyer annuel de 1.500 €.

L'antenne sera raccordée à la fibre optique, ce qui permettra une puissance accrue et un service en 4G aux usagers très performant. Le mât, de par sa hauteur de 25 m, a nécessité un imposant radier de fondation sous la forme d'un carré de béton armé de 5,50 x 5,50 m sur une profondeur de 2 m.

Orange ne prévoyant désormais qu'en janvier 2020 la mise en service de son antenne-relais de téléphonie 4G, Bernard LACOMBRE recevra le 30 octobre le nouveau responsable départemental de la société Orange pour obtenir des explications.

Le maire a signé avec la présidente du conseil régional, maître d'ouvrage, une nouvelle convention régissant l'antenne-relais wimax implantée au Tartre le long du chemin des Gouttières.

L'installation de la fibre optique se fera en 2020, avec une arrivée en tranchée par la route de Verdun jusqu'aux répartiteurs du Centre de Loisirs et de la route de Beaune. Les premiers raccordements devraient intervenir, en principe, en fin d'année prochaine.



■ Déchets, tri sélectif

Rapport annuel



Le SIRTOM de Chagny envisage une extension des consignes de tri permettant de réduire encore l'enfouissement des déchets après l'annonce de la prochaine fermeture du centre de stockage de Torcy 71.

Les conseillers ont pris connaissance du rapport d'activité pour 2018, approuvé à l'unanimité. Le SIRTOM dessert 64 communes (57 en direct, 7 par délégation du Grand Chalon) et 40.000 habitants.

Dans le cadre de la redevance incitative, le taux fixe est resté inchangé à 10,7% entre 2017 et 2018 et le taux variable est passé de 0,008 à 0,009 € par litre.

La collecte d'ordures ménagères a représenté en 2018 une moyenne de 181 kg par habitant et un total de 5.464 tonnes, à comparer à 279 kg par habitant et 7.764 tonnes en 2011.

La collecte en porte-à-porte des emballages ménagers (sacs jaunes) est passée en un an de 24,24 à 26,20 kg par habitant. On dépasse 29 kg par an et par habitant en ajoutant les apports en déchèteries. Le taux de refus en centre de tri est proche de 24 %. La collecte du verre en points d'apport volontaire est passée de 46,23 à 48,00 kg.

Les déchèteries de Chagny, Chassagne-Montrachet, Epinac, Pontoux et Saint-Léger-sur-Dheune ont reçu en 2018 un total de 8.440 tonnes, contre 7.407 tonnes en 2017, soit une hausse de 14 %. A noter que la déchèterie d'Allerey-sur-Saône est gérée directement par le Grand Chalon.

Pour l'ensemble des flux, en prenant en compte les valorisations matière, biologique et énergétique, le taux de valorisation pour 2018 est de 75 %, comme en 2017.

■ Eau potable

Statistiques, travaux en cours



Le Syndicat Intercommunal des Eaux de la Basse Dheune, présidé par Bernard LACOMBRE, a remis son rapport annuel sur le prix et la qualité des services (RPQS).

On retiendra parmi les chiffres-clés le prix du m³ pour un usager consommant 120 m³ d'eau par an : il s'établit à 2,47 € HT, soit 2,61 € TTC. A noter que cette eau parfaitement potable revient ainsi à moins d'un centime d'euro par litre.

L'usine de traitement d'Allerey-sur-Saône, d'une capacité de 3.000 m³ par jour, a livré l'an dernier 735.636 m³ d'eau à 4.804 abonnés.

Au cours des 5 dernières années, il a été renouvelé en moyenne

chaque année 2.758 m de canalisations représentant un taux annuel de renouvellement de 1,5 % (soit un changement total du réseau en 68 ans), à comparer à un taux départemental de 0,9 % et à un taux national de 0,6 %.

Le syndicat a fait renforcer par conduite de 200 mm la liaison entre les communes de Saint-Loup-Géanges et Demigny.

Le surpresseur en construction au lieu-dit Le Tartre, chemin des Gouttières, sera opérationnel en janvier 2020 et possédera un réservoir de 50 m³ pour assurer une pression constante dans les conduites communales d'eau potable.

Forêt communale

Têtes de chênes

En 2019, les ventes de têtes de chênes ont concerné 18 personnes qui ont retiré 310 stères de bois de chauffage pour une recette communale de 2.173 €. Les établissements BELLATON ont acquis le lot annuel de futaies communales pour un montant de 12.665 €.

Pour la coupe de futaies 2020, le conseil a validé le choix des parcelles 9 et 10 des Trembleaux, à gauche après la maison forestière, et de la parcelle 30 A derrière la cabane de chasse. 41 lots de têtes de chênes ont été délimités pour un volume total estimé à 280 stères. 19 acquéreurs intéressés se sont manifestés en mairie. Ils ont reçu récemment les instructions relatives à la bonne exploitation des lots attribués.

Rappel : le prix final acquitté après vérification du volume produit est de 7 € par stère fabriqué, toutes qualités de bois et essences confondues.



Gestion des milieux aquatiques

Diagnostic d'entretien des cours d'eau



Dans le cadre de la reprise de la compétence GEMAPI (gestion des milieux aquatiques et protection des inondations), le Grand Chalon a présenté son plan d'action en cours.

Les 240 km de cours d'eau du territoire ont été recensés, avec un diagnostic par commune accompagné d'une préconisation de travaux et d'entretien en liaison avec les syndicats de rivières, les agriculteurs et les riverains.

L'ensemble est matérialisé sur le SIG du Grand Chalon, (Système d'information géographique) consultable par Internet depuis chaque commune.

Associations foncières communales

Vers une fusion en 2020

L'association foncière de Saint-Loup s'est réunie le 12 avril avant de rencontrer M. Christophe GUILLON de la Chambre d'Agriculture de Saône-et-Loire, venu débattre du diagnostic agricole à intégrer dans le futur PLUi.

L'association foncière de Géanges, réunie en assemblée générale

annuelle, a jugé comme sa collègue de Saint-Loup qu'il était envisageable que les deux associations puissent fusionner après les élections municipales de 2020. La sous-préfecture de Chalon-sur-Saône a été sollicitée pour une assistance dans les procédures administratives.

Fleurissement

Les plantations de 2019 ont été menées à bien en totalité par les équipes communales d'élus et de cantonniers.

Le massif du haut de la rue de la Thille en forme d'écusson a été transféré du côté du monument aux Morts. Deux aires de jachère fleurie ont été aménagées avenue des Voyageurs et rue de la Dheune. Les commandes de fleurs annuelles et de graminées pour les autres massifs ont été passées auprès des sociétés Fleurs de Gergy et Vion Fleurs à Oslon. Les épisodes de forte canicule ont cependant fait souffrir les plantations malgré des arrosages fréquents durant les périodes autorisées.



ICI, vous entrez en Saône-et-Loire, où le Grand Chalons a créé la voie cyclable « Entre vignes et Saône », vous menant jusqu'à la Voie Bleue en bord de rivière. Au départ, Saint-Loup-Géanges vous accueille avec son ancienne abbaye de Maizières, son église du XII^e siècle et ses commerces.

Après un parcours paisible de 12 km traversant terres agricoles et forêts, vous atteindrez les charmantes communes d'Allerey-sur-Saône et Gergy et leurs nombreux services, pour une halte agréable.

Une fois sur la Voie Bleue (ancien chemin de halage), vous pourrez rejoindre Verdun-sur-le-Doubs au nord, ou Chalons-sur-Saône au sud.

Vous pourrez aussi profiter de toutes les richesses culturelles, oenologiques et gustatives qu'offre le territoire du Grand Chalons, s'étendant de la Bresse jusqu'aux côtes viticoles de la vallée des Vaux.

Bonne piste !

BIENVENUE WELCOME WILLKOMMEN

« Entre vignes & Saône »

UK
Here you come into Saône et Loire where Grand Chalons has created the cycle route "Entre Vignes et Saône" which leads you into the Blue Way on the river's bank. At the start Saint Loup Géanges welcomes you with its ancient abbey of Maizières, its 12th century church and its shops.

After a quiet ride of 12 kms crossing fields and forests you reach the charming communes of Allerey sur Saône and Gergy with their many local services that make for a nice pleasant stop. Once on the Blue Way (the former tow path) you can get to Verdun sur le Doubs to the north or Chalons sur Saône to the south.

You can also take advantage of all the cultural, wine and gastronomic wealth offered by the Grand Chalons area, which extends from the Bresse to the vineyard covered slopes of the Vaux valley.

Happy cycling!

Depuis Chalons-sur-Saône, accédez à divers itinéraires vélo

- La Bressane, jusqu'à Lons-le-Saulnier
- La Grand Boucle de Bourgogne du Sud, jusqu'à Tournus, Mâcon et Cluny
- L'Européen 6 en direction de l'Alsacienne (Saint-Nazaire) ou de la Suisse (Bâle)
- L'Échappée Bleue, jusqu'à Lyon

WWW.LEGRANDCHALON.FR

PLAN DES PISTES CYCLABLES SUR WWW.LEGRANDCHALON.FR ET À L'OFFICE DE TOURISME DU GRAND CHALONS

4 PLACE DU PORT-VILLERS à CHALONS-SUR-SAÔNE

03 85 48 37 97
WWW.ACHALON.COM

Histoire de l'Abbaye de Maizières

Maizières est une ancienne abbaye cistercienne, fille de l'abbaye de la Ferté et petite-fille de l'abbaye de Cîteaux. L'abbaye est créée au début du XII^e siècle. Les moines s'établissent d'abord à "Scoteria", le hameau des Gouttières, puis quelque temps plus tard, choisissent un nouvel emplacement en bord de Dheune près d'une "massure" dont l'abbaye tire son nom. Dès sa fondation, l'abbaye reçoit de nombreuses terres et biens de riches familles, des champs, des prés et des forêts aux alentours, des parcelles viticoles sur toute la Côte, des maisons urbaines à Beaune dont l'actuel Petit Maizières. Ils transforment le paysage en défrichant la forêt et en créant d'importants ouvrages hydrauliques, comme les étangs de Maizières ou la rivière des moulins. L'abbaye est riche, bénéficie de nombreux privilèges fiscaux et s'assure de

la protection des Ducs de Bourgogne. Cette puissance soudaine est la source de nombreux conflits avec les évêques de Chalons, seigneurs de Saint-Loup qui possèdent le château de la Salle. Cette période faste prend fin au XV^e siècle et l'abbaye connaît alors une période de déclin. A la révolution de 1789, le domaine qui est en piteux état est mis aux enchères. L'église et le cloître sont détruits, les meubles sont dispersés, le Christ de l'abbatiale est transféré à l'église de Saint-Loup, Fougny à Seurre et les stalles à l'église Saint-Pierre de Chalons. L'acquéreur transforme l'abbatiale en carrière. Les pierres sont ré-utilisées dans le village pour bâtir de nombreuses maisons. À Maizières, il ne reste aujourd'hui que les "communs" et ce qui est appelé "châteaux", à savoir le palais abbatial et une partie du bâtiment des convers.

L'abbaye, bien ancrée dans son territoire en 1552, ce qui a appartenu à l'abbaye

L'abbaye au début du XVIII^e siècle et les vestiges d'aujourd'hui
Tous les bâtiments religieux (abbatiale, cloître, chapelle...) ont été détruits après la révolution de 1789

A la jonction de la Côte d'Or et de la Saône-et-Loire, après la passerelle sur la Dheune et l'ancien pont romain sur la Rivière des moines, deux panneaux d'informations ont été implantés le long du mur d'enceinte de l'abbaye de Maizières. Le premier souhaite la bienvenue aux usagers en trois langues et présente

l'ensemble du nouveau parcours cyclable. Le second retrace succinctement l'histoire de l'abbaye de Maizières : sur la gauche, ses principales possessions sur le territoire communal ; sur la droite, les bâtiments encore existants de nos jours et, en plus pâles, ceux détruits à la Révolution. (Textes Brigitte Prudhon, illustrations Maxime Maurice).



Entre vignes et Saône

La nouvelle Voie verte reliant Beaune à la Voie bleue a été inaugurée

Samedi 21 septembre, de nombreux officiels se sont donnés rendez-vous chemin de Maizières pour inaugurer la nouvelle piste cyclable qui permet désormais de rouler de Beaune à Chalon-sur-Saône en passant par Saint-Loup-Géanges, Allerey-sur-Saône et Gergy. Le premier tronçon allant de Beaune à Corcelotte avait été inauguré l'an passé par la Communauté d'Agglomération Beaune Côte et Sud. Le Grand Chalons a pris le relais cette année en réalisant et finançant ce second tronçon en Saône-et-Loire qui n'emprunte que des voies existantes, communales ou départementales. Les cyclistes pourront circuler tranquillement à travers les forêts et les zones agricoles du secteur pour arriver sur la Voie bleue des bords de Saône, même s'il demeure quelques passages sur route.



Ce chantier a coûté un peu plus de 1 million d'euros et a bénéficié de subventions de l'Etat, de la Région et du Département à hauteur de 80%. Il a été confié principalement aux entreprises Eurovia, Signature et SCE qui ont réalisé l'enrobé, la pose des barrières et la signalétique (panneaux d'informations, marquage au sol, fléchages). Avec cette nouvelle réalisation, le Grand Chalons poursuit son objectif de boucler le maillage des grands axes cyclistes départementaux, nationaux et internationaux tout en favorisant la pratique du vélo, aussi bien pour les trajets domicile-travail que pour les loisirs et le sport. Toutes les personnes présentes ont été ensuite invitées à circuler à vélo sur une petite portion du nouveau tracé avant les discours officiels et un sympathique apéritif offert par le Grand Chalons.



A la fin de l'inauguration, François Péliissier (5^{ème} à partir de la gauche), nouveau propriétaire de l'abbaye de Maizières, a invité les officiels présents à poser pour la photo souvenir devant l'une des entrées de son domaine. De gauche à droite sur la photo : Philippe Fournier (maire de Gergy), Bernard Lacombe, (maire de Saint-Loup-Géanges), Michel Quinet (com d'agglomération Beaune et maire de Sainte-Marie-la-Blanche), Sébastien Martin (président du Grand Chalons), François Péliissier, Jean-Jacques Boyer (sous-préfet), Eric Mermet (vice-président du Grand Chalons), Violène Gillet (conseillère départementale), Jean-Paul Diconne (conseiller départemental et maire d'Allerey-sur-Saône), Maurice Naigeon (maire de Demigny) et Denis Thomas (Com d'agglomération et Office du Tourisme Beaune).

Le domaine de Maizières en pleine renaissance

Un projet ambitieux et visionnaire



L'ancienne maison abbatiale

Nouveau propriétaire du domaine de Maizières, François Péliissier est arrivé en Bourgogne un peu par hasard. Originaire de Meurthe-et-Moselle, il recherchait un massif forestier dans les Vosges pour un projet touristique haut de gamme mêlant bien-être, développement durable et activités de loisirs. Son choix s'est finalement porté sur le massif forestier de Gergy, l'étang de Maizières et le manoir des 40 arpents qui étaient en vente. L'opportunité de reconstituer le domaine de Maizières est venue compléter son projet initial quand il a pu se rendre également acquéreur de la ferme des Gouttières, du logis abbatial et du "château" de Maizières appartenant tous trois à l'ancienne abbaye des moines.

MAIZIERES

L'ambition est désormais de réhabiliter tout le patrimoine monastique et historique né au 12^{ème} siècle et de faire renaître le domaine de l'abbaye de Maizières dans toutes ses composantes (forêt, étang, ferme, moulin, abbatiale, château, dépendances) sur une superficie de 700 ha. Dans le même temps, François Péliissier souhaite offrir aux futurs visiteurs de multiples activités en harmonie avec le milieu naturel : sylvothérapie, soins, vignoble, verger, apiculture, pisciculture, maraîchage, élevage, sports et loisirs en forêt, habitats insolites.

L'ancienne maison abbatiale proposera chambres et suites de luxe, spa, piscine chauffée, cave prestige et espace sport-soin-détente. Dans l'enceinte de la propriété, une grande halle rénovée pourra accueillir jusqu'à 180 personnes pour des mariages, séminaires et autres manifestations.

Le château offrira plusieurs suites, restaurant, salons, espace sport-soin-détente et piscine chauffée. Dans le parc, les clients pourront découvrir le moulin et son canal, l'étang et son vivier, la chapelle, la promenade des moines, le verger et les plantations de vignes. Une orangerie et un dortoir des moines dans les communs sont aussi à l'étude.



La seule aile subsistante de l'ancien bâtiment des "convers", appelée depuis "château"



La Rivière des moines alimente le moulin...



...et traverse ensuite toute la propriété



L'extérieur du moulin



L'intérieur du moulin



L'intérieur du bâtiment des "communs"

Le moulin sera remis en service dès que le canal traversant la propriété sera remis en eau. Il pourra à nouveau produire de la farine pour alimenter

le four à pain. Dans les anciennes caves voûtées, une huilerie et une cuverie stockant les futures productions du domaine sont prévues.



Le manoir des 40 arpents



L'étang de Maizières

Avec un corps principal typiquement bourguignon, un four à pain et un pigeonnier, **le manoir des 40 arpents**, situé au cœur d'un jardin composé d'un futur vignoble et d'un verger, possèdera 15 chambres et suites avec option repas traiteur, un espace spa-piscine et des espaces d'animations. Des cabanes perchées et des maisons lacustres seront installées à proximité, dans la forêt toute proche et sur l'étang de Maizières, entièrement rénové après 3 années de travaux. Les activités en lien avec le milieu naturel y seront nombreuses : balades à pied, à cheval ou en VTT sur des sentiers découvertes, promenades en barque, pêche, circuits de tirs à l'arc à pied ou à cheval, parcours chasseurs, cueilleurs, parties de forêt thématiques avec lutins, festivals Land art... Des balades en calèche pour relier les différents bâtiments auront lieu sur la nouvelle voie cyclable "Entre vignes et Saône" qui longe toutes les propriétés du domaine.

Avant qu'ils ne construisent l'abbaye de Maizières à l'emplacement que nous connaissons près de la Dheune, les premiers moines s'étaient installés aux Gouttières, au lieu-dit Scoteria et avaient bâti une petite chapelle en bois et **la ferme des Gouttières**. Celle-ci va revivre sous la forme d'une exploitation biodynamique avec maraîchage, élevage (vaches allaitantes, moutons et brebis, porcs en liberté, basse-cour complète...), cultures, verger, vignes, ruches, atelier de transformation et salle d'exposition. Sa mission sera de fournir en biodynamie une alimentation saine pour tous les sites, soit une moyenne de 150 à 200 personnes tout au long de l'année. Ce modèle d'exploitation vertueuse conciliant réalité économique et respect de la nature sera ouvert à la visite pour les touristes de passage et les enfants des écoles.



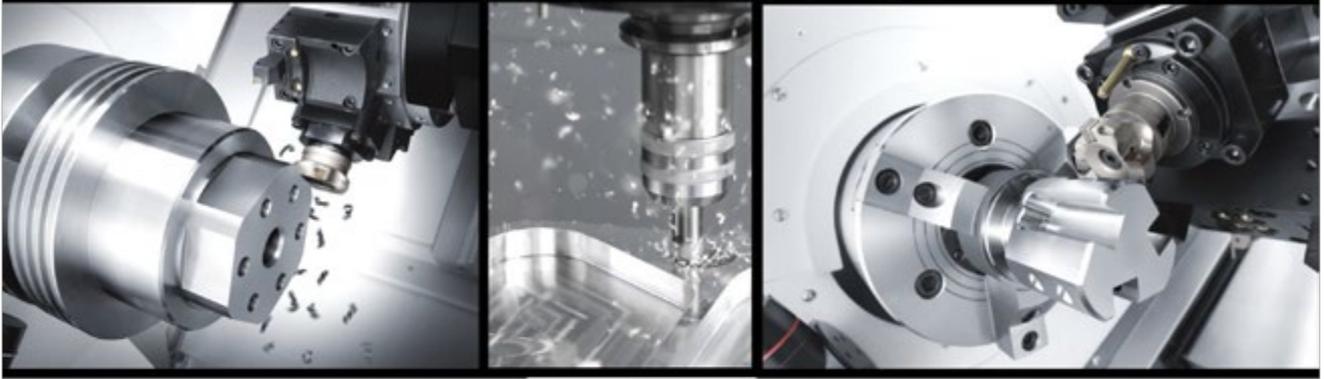
La ferme des Gouttières

De par ses autres activités professionnelles, François Péliissier est aussi un adepte des énergies renouvelables et des nouvelles technologies. Un important travail sur la gestion de l'eau qui traverse les différentes propriétés a été déjà réalisé. Un assainissement interne avec filtrages naturels est en cours d'installation. Un tracker solaire (et peut-être un deuxième) permettant la production d'électricité par panneaux photovoltaïques placés sur un mat tournant avec le soleil fonctionnera bientôt. A terme, le domaine de Maizières devrait recourir à l'embauche d'une vingtaine de personnes pour faire fonctionner tous les sites.

ont été sollicitées pour des aides sous forme de subventions. La Région devrait notamment accompagner cet important projet pour la promotion de la Bourgogne à l'étranger.

Chassés définitivement par la Révolution, les moines de l'abbaye ne reviendront plus à Maizières mais grâce à François Péliissier, leur domaine va renaître et leur souvenir sera présent dans chaque lieu. Espace de spiritualité, de repos, d'activités sportives, d'autosuffisance alimentaire voire énergétique, le nouveau domaine de Maizières devrait retrouver pour une part sa vocation initiale voulue par les moines bâtisseurs. Les premières arrivées et nuitées de clients internationaux en quête de réconciliation avec la nature et d'apaisement de l'esprit sont attendues pour 2021.

Côté investissement, les sommes engagées sont conséquentes et, outre les partenaires bancaires, diverses collectivités ou institutions



Mécanique de précision
Fraisage CN - Tournage CN
Électro-érosion fil & enfonçage
Ensembleur Industriel
Pièces techniques pour l'industrie pétrochimique, nucléaire, ...
Moule d'injection plastique
Outil de découpe - Filière d'extrusion

3, chemin des Plantes 71350 Saint-Loup-Géanges Tél: 03.85.49.46.95 Fax: 03.85.49.44.28

www.mecanique-et-services.com - mecanique-et-services@wanadoo.fr

L'Espace HABITAT CONSEIL du Grand Chalonnais

Ouvert depuis octobre 2015 par le Grand Chalonnais, l'Espace Habitat Conseil regroupe en un seul lieu les spécialistes "habitat" du Grand Chalonnais, les conseillers juristes de l'ADIL et les professionnels de la rénovation énergétique du Point info énergie.

L'Espace Habitat Conseil accueille les habitants, propriétaires ou locataires, d'appartements, de maisons, de terrains ou autres pour répondre à toutes leurs questions techniques ou juridiques concernant l'habitat et le logement. Il propose aussi des conférences, des ateliers, des permanences et des visites guidées d'entreprises autour de l'habitat.

L'Espace Habitat Conseil travaille également en partenariat avec :

- **l'ADIL 71** qui offre une information gratuite, neutre et complète sur tous les aspects juridiques, financiers et fiscaux touchant au logement et à l'urbanisme. Tél. 03 85 39 30 70 - www.adil71.org
- **l'Espace Info Energie de Saône-et-Loire** propose aux particuliers des conseils et des solutions concrètes pour mieux maîtriser les consommations d'énergie (chauffage, isolation, éclairage, équipements et appareils électriques...) et pour avoir recours aux énergies renouvelables (solaire thermique et photovoltaïque, bois...).

Permanence tous les 15 jours le lundi sur rendez vous.
 Tél. 03 85 69 05 26 - www.caue71.fr/eie71.html

Où le trouver ?

Espace Habitat Conseil du Grand Chalonnais
 7, rue Georges Maugey (quartier St-Cosme)
 71100 Chalonnais-sur-Saône
 T. 03 58 09 20 45

AIDES
 RÉNOVATION
 CRÉDIT D'IMPÔT
 RÉGLEMENTATION
 CONSTRUCTION
 ENERGIE
 BAIL

NOUVEAU

L'Espace Habitat Conseil du Grand Chalonnais a ouvert ses portes le 6 octobre 2015
 Plus d'infos
 03 58 09 20 45

l'espace
**HABITAT
 CONSEIL**
 du Grand Chalonnais

Mécanique et Services

Inauguration et journée "portes ouvertes"

Installée depuis septembre 2018 dans son nouveau bâtiment de la Zone d'Activités des Plantes à Saint-Loup-Géanges, l'entreprise Mécanique et Services a officiellement inauguré son nouveau site le vendredi 14 juin. Dans son discours de bienvenue, David BERTHIER, chef d'entreprise, a tenu à rappeler le parcours de son entreprise spécialisée dans l'usinage de pièces complexes à haute technicité pour des domaines divers et variés tels que la pétrochimie, le nucléaire ou la machine spéciale. Il a également tenu à associer chacun de ses 25 collaborateurs au succès de l'entreprise en les appelant un à un à se présenter devant l'auditoire. Dans sa réponse, Sébastien MARTIN, président du Grand Chalons, a salué cette nouvelle installation industrielle performante et a tenu à féliciter l'entreprise pour son investissement humain omniprésent.



• Quelques chiffres

- investissement bâtiment et terrain : total 1,5 million d'euros H.T
- investissement machines en 2019 : 600.000 € H.T
- subvention le Grand Chalons : 20.000 € au titre du dispositif croissance "Aide à l'immobilier d'entreprise"
- subventions Région : 100.000 € au titre du dispositif croissance "Aide à l'immobilier d'entreprise", 28.622 € au titre du dispositif croissance "Aide à l'investissement matériel"
- subvention FEDER (Europe) : 91.629 € au titre du dispositif croissance "Aide à l'investissement matériel"



Le lendemain samedi 15 avril, Mécanique et Services a ouvert ses portes à tous les habitants de Saint-Loup-Géanges et des environs. Plus de 300 personnes ont pu bénéficier d'une visite guidée de tous les locaux (bureaux d'études, services administratifs, zones de production, zones de repos pour le personnel) avant d'être invitées à partager en toute convivialité apéritif, buffet traiteur et grillades au barbecue.

Ma bulle bien-être



Nadine Bruley
Praticienne certifiée massage bien-être

06 22 38 29 93

46 Grande rue
71350 St-Loup Géanges
nadine.bruley@yahoo.fr

Audit - Conseil - Animation - Formation



@je.suis.zain

Séverine Soulié
Accompagnatrice en Mieux-Être

06 13 20 04 36
je.suis.zain@gmail.com
www.jesulszain.fr

Garage des Deux Rives



Réparation véhicules toutes marques
Entretien climatisation
Contrôle parallélisme
Motoculture (vente neuf et réparation)

36 route de Beaune - 71350 Saint Loup Géanges
Fax : 03 85 49 90 31 - Email : garagedes2rives@gmail.com

Tél : 03 85 49 47 95

L'Oeuf Sandupéen



Oeufs de poules élevées en plein air

Rue du roi
71350, Saint Loup Géanges
06 13 05 28 55

Producteur d'œufs : Adrien COMPAET | 1/1/2/1/2 - Mode d'élevage : Plein air

BOIS DE CHAUFFAGE



Sarl THL. BOIS
71350 St Gervais en Vallière - Tél. 08 19 65 23 77 - thlbois@hotmail.fr

- Achat et vente
- Toutes dimensions
- Toutes quantités
- Vente à emporter

Egalement : Travaux de bûcheronnage, débardage et vente de piquets en acacia

LIVRAISON ASSURÉE

ENTRETIEN ESPACES VERTS
Taille, tonte, entretien gazon, plantations, Broyage des végétaux



Fabrice REVY

71350 ST LOUP GEANGES
03 85 49 49 52 - 06 33 46 57 32
Crédit d'impôt 50%

AMONT GAZ SERVICES
Tuyauterie Gaz & Eau



AGS

La Maîtrise du Gaz et de l'Eau

1 rue de la Croix Grimon **Tél 03 85 49 47 40**
71350 ST LOUP GEANGES ags.bourgogne@yahoo.fr



Brigitte DUPRE
Conseillère Leader
brigitedupre71@yahoo.fr

ELORA
1 rue de la Croix Grimon
71350 ST LOUP GEANGES
Tél. 03 85 49 47 40 Port. 06 32 86 18 14
www.elora.com/boutique
www.elora.com

elora



SE2C
Ems Buatois Fèvre
www.ems-se2c.fr

CHAUFFAGE Installation - Dépannage - Entretien **CLIMATISATION**
Gaz - Fioul - Bois - Granulés - Pompe à Chaleur

2 rue Marie Curie - Direction Epervans - 71380 SAINT MARCEL
Tél : 03 85 47 58 56 contact@se2c-ems.fr



DELTA FROID 21
APPLICATION ET MAINTENANCE

Gilles MALTERRE



Corcelles-les-Arts 21190 MEURSAULT
Tél. 03 80 21 40 43 - Fax 03 80 21 49 36
e-mail : deltafroid21@wanadoo.fr

Intermarché

Développement des circuits courts



Samedi 20 avril, les responsables de l'Intermarché de Saint-Loup-Géanges ont invité la clientèle présente dans le magasin à une dégustation de **viande du Charolais**, organisée avec Nicolas Dupont et Cyril Ray, deux éleveurs de Paray-le-Monial, dans le cadre d'un partenariat "circuit-court".

Pour les éleveurs, ce type d'élevage "AOP/IGP" contribue à la préservation des paysages de bocage en respectant les animaux et les cycles de la nature tout en perpétuant les traditions et les savoir-faire de leurs aînés.



Quant aux clients, ils sont assurés que les bêtes seront élevées au pré pendant quatre mois minimum, seront bien nourries et bien traitées avant d'être abattues et livrées rapidement, et qu'ils trouveront au rayon boucherie une viande de qualité avec une différence gustative et une traçabilité parfaite.

Dominique Boucaud, propriétaire du magasin, et Francis Gaudillère, gérant, espèrent développer encore ces circuits courts, favorables aux producteurs comme aux consommateurs. Un partenariat similaire a été initié récemment avec des maraîchers du Val de Saône.

COMMERCE

L'œuf sanlupéen

Un nouvel élevage de poules en plein air



A 24 ans, Adrien Comparet, natif de Saint-Loup-Géanges et titulaire d'une licence professionnelle de conseiller en production animale, a créé "L'œuf sanlupéen", un élevage de poules pondeuses élevées en plein air et nourries, outre l'herbe du pré, avec un mélange de céréales sans OGM.

La nouvelle exploitation, située à la sortie de Saint-Loup-Géanges en direction de Verdun, propose des œufs de qualité dans le respect du bien-être animal. Les œufs sont disponibles le mardi et le jeudi de 18h00 à 19h30 au poulailler.

Accès par la rue du Roi ou la route de Verdun.

Contact : Adrien COMPARET Tél. 06 13 05 28 55

Cabinet de Sophrologie Laurène Brunet

Séance Individuelle
et Groupe
Massage Bien-Être

Stress Fatigue Grossesse
Trouble du sommeil
Burn-out Addictions Phobies
Douleurs Examens
Bien-être Enfants Entreprises

35 ROUTE DE BEAUNE
71350 ST-LOUP-GEANGES
06 34 75 10 47
SOPHROLOGIE.LAURENE@GMAIL.COM
HTTP://SOPHROLOGIEBEAUNE.COM/

DU LUNDI AU VENDREDI DE 09H A 19H
SAMEDI DE 09H A 12H30

Banquet des conscrits

Les jeunes conscrits se sont mis en quatre pour leurs aînés



Les conscrits, âgés de 20 ans tout juste, épaulés par les sous-conscrits âgés de 19 ans, ont reçu leurs aînés pour le banquet des classes samedi 27 avril à la salle polyvalente Alain Carillon. Ils étaient une centaine et, des plus jeunes jusqu'aux doyens âgés de 85 ans, chacun a passé de bons moments et apprécié de bons petits plats. Le service et l'animation ont été assurés par les jeunes pour qui l'organisation d'une telle journée n'était pas une mince affaire.

Exposition

Résistance et déportation à Saint-Loup-Géanges

La FNACA de Saint-Loup-Géanges (anciens combattants d'Algérie) et la FNDIRP de Chagny (Fédération nationale des déportés et internés résistants et patriotes) ont organisé conjointement salle des Perrelles du 7 au 9 mai une exposition sur les conditions de vie pendant la seconde guerre mondiale à Saint-Loup-Géanges et dans le pays de Chagny. Les nombreux visiteurs ont pu découvrir textes, documents, photos, objets de vie sous l'occupation, actes de résistance et de sabotage, arrestations, déportations, libérations et retours à la vie quotidienne.



Trophées des Maires 2019

Saint-Loup-Géanges lauréate



Mardi 11 juin à l'Espace des arts de Chalon-sur-Saône, devant un parterre d'élus locaux, de partenaires et d'officiels, onze collectivités, dont la commune de Saint-Loup-Géanges ont reçu les "Trophées des maires édition 2019", décernés à l'initiative du Journal de Saône-et Loire.

Une soirée organisée pour mettre en avant de belles initiatives locales malgré la baisse des dotations et les difficultés des élus ruraux.

La mairie de Saint-Loup-Géanges a été récompensée dans la catégorie "Travaux Publics" pour l'aménagement de la Zone d'Activités des Plantes de 4 hectares et celui du giratoire la desservant, mettant un terme au croisement de deux routes très accidentogènes.

Fête Nationale

Distinctions et nominations



Les festivités de la Fête Nationale ont eu lieu sur l'esplanade Marcel Petiot samedi 13 juillet. Les jeux pour les enfants ont précédé l'hommage aux sapeurs-pompiers avec passage de grade et remise de médaille. Repas convivial, feu d'artifice et bal en plein air ont permis aux nombreux participants de vivre un excellent moment.

Durant les festivités, plusieurs nominations et distinctions ont été décernées :

- le sapeur Camille BAUDESSON a reçu la distinction de 1^{ère} classe
- le sapeur 1^{ère} classe Célestin CHAUMATTE, entré au corps en février 2014, a été promu au grade de caporal
- le caporal-chef Yves WHEELER a été promu au grade de sergent honoraire pour 25 ans passés au C.P.I
- le caporal-chef Dominique CLAVEL, entré au corps en janvier 2000, a reçu la médaille au titre de 20 années de service



1^{ère} Classe
Camille BAUDESSON



Caporal
Célestin CHAUMATTE



Sergent honoraire
Yves WHEELER



Caporal-chef
Dominique CLAVEL

• Le CPI en bref

Le Centre de Première Intervention (CPI) de Saint-Loup-Géanges a enregistré à ce jour plus de 50 sorties depuis janvier 2019.

Le chef de corps a informé le conseil municipal, qui n'a pas émis d'observation particulière, de la candidature de M. Abdelaziz CHIKHAOUI pour rejoindre les effectifs. Le CPI reste néanmoins à la recherche de volontaires supplémentaires, hommes ou femmes.

Les sapeurs-pompiers remercient par avance tous les habitants pour leur accueil lors du prochain passage pour les calendriers qui démarrera en novembre.



Sarl Laurent MAIRET

Maçonnerie - Zinguerie
Couverture

7, rue du bout d'Amont
71350 Saint-Loup-Géanges

Tél. 03 85 49 42 86
email : sarl.mairet@viveole.net

JLB DEPANNAGES

Vente - Installation
ELECTROMENAGER

15, rue Fleurant
71350 Saint-Loup-Géanges

Tél. 03 85 49 46 49
e-mail : jlbdepannages@orange.fr

Fête patronale de la Saint-Roch

Deux jours de fête inoubliables avec les Pèlerins Marcheurs de Thuin

Retour en images sur plusieurs jours de fête patronale en compagnie de la Confrérie des Pèlerins Marcheurs de Thuin (Belgique), invitée d'honneur de la Saint-Roch 2019, et des conscrits de Saint-Loup-Géanges.

Le programme des festivités était dense et l'ambiance a été des plus chaleureuses : bal des conscrits mercredi 14 août, défilé dans les rues de la commune au son des fifres, des tambours et des salves de fusils et tromblons puis retraite aux flambeaux et feu d'artifice jeudi 15 août, procession de la Saint-Roch avec les conscrits et office religieux vendredi 16 août, fête foraine sur la place de l'église pendant plusieurs jours.

Un grand merci à tous les participants et à tous les bénévoles qui ont contribué au succès de cette manifestation traditionnelle et ancestrale.



Les festivités qui se déroulent chaque année le 16 août suivent un cérémonial datant du 16^{ème} siècle et qui n'a pour ainsi dire pas varié depuis des années. A cette époque, la peste était le fléau numéro un, Saint-Roch était le patron des pestiférés et les habitants de Saint-Loup-Géanges se sont placés sous sa protection. La fête de

la Saint-Roch est également l'aboutissement du rassemblement des conscrits qui, auparavant, se réunissaient à cette occasion avant leur départ pour le service militaire. Durant la première quinzaine d'août, ces jeunes (garçons et filles maintenant) se sont présentés dans chaque foyer et ont offert l'effigie de Saint-Roch.



Le matin du 16 août, précédés de la Confrérie des Pèlerins Marcheurs de Thuin, les conscrits ont quitté la mairie, porteurs de la statue de Saint-Roch et du brancard composé d'une pyramide de brioches enrubannées et fleuries.

Le cortège s'est rendu jusqu'à la place de l'église où il a été accueilli par le clergé. A l'issue de l'office religieux, les brioches, offertes par les habitants de Saint-Loup-Géanges, ont été partagées avec toutes les personnes présentes dans l'église et à l'extérieur.



MANIFESTATIONS



Les Pèlerins Marcheurs de Thuin encadrent chaque année en Wallonie, entre Sambre-et-Meuse, les "marches militaires" en l'honneur de Saint-Roch. A Saint-Loup-Géanges, à plus de 60, ils ont défilé le 15 août dans tout le village et ont emmené la retraite aux flambeaux avant le feu d'artifice. Le 16 août, ils ont précédé les conscrits dans la procession de Saint-Roch et ont animé la messe en musique avant de partager le repas avec la municipalité, les prêtres,

le Comité Saint-Roch et les sapeurs-pompiers. Juste avant la photo souvenir, les deux groupes, français et belge, ont échangé des cadeaux, le Comité Saint-Roch a reçu une banderole à l'effigie du saint patron des deux communautés. De beaux moments de partage ont eu lieu, les costumes chatoyants et emplumés des Marcheurs ont ravi les nombreux spectateurs présents tout au long de ces deux journées de fête qui resteront dans toutes les mémoires.



Ce joli pont en pierre à la courbe harmonieuse, progressivement envahi par la végétation, est digne d'un décor romantique. Il se situe non loin de Saint-Loup-Géanges mais sauriez-vous dire où exactement ? Réponse ci-dessous.

Ce pont fait partie de l'ancienne voie ferrée Beaune Saint-Loup-Géanges. Il se cache entre Corcelotte et l'enceinte nord-est de l'abbaye de Mazères.



Chambre Syndicale de la Sophrologie

Sophrologue Anne Rougieux
06.13.33.87.97
sophro@anne-rougieux.com
www.anne-rougieux.com



LA LIQUE
CONTRE LE CANCER
côtes-d'or

Infirmière de métier et Sophrologue certifiée RNCP, je mets à disposition mes connaissances pour vous aider dans vos diverses problématiques: *gestion du stress, de l'anxiété, des phobies, gestion des émotions, gestion de la douleur, maux liés aux pathologies chroniques et préparation mentale sportif/artiste de haut niveau.*

Ou tout simplement apprendre à écouter son corps et à développer une meilleure connaissance de soi.
Installée depuis 2015, j'exerce à la MSP des 2 rives à Saint Loup Géanges, à Chagny Santé et je suis Sophrologue agréée de la ligue contre le cancer pour Beaune et Saint Loup Géanges.

Séance individuelle 1h: 50€
Séance Enfant 1h: 40€
Séance groupe 1h: 15€
Séance Access Bars® 1h30: 60€

Groupe de phénoménologie : s'adresser à l'association Détente et Loisirs: florence.mathy@wanadoo.fr
Groupe de Sophro Danse: s'adresser à l'association Sports et loisirs: danse@sportloisir.com

Informations sur la ligue contre le cancer: Point Ligue, Anaïs BRESSER 03.80.22.71.44 et moi même.



- **Numéros de rues**

Votre numéro de rue (nouvelle plaque émaillée bleue gratuite) vous attend en mairie. Si vous ne l'avez pas encore retiré, merci de passer au secrétariat de mairie aux heures d'ouverture au public.

- **Remerciements**

La municipalité adresse ses remerciements sincères à tous les annonceurs présents dans ce nouveau bulletin municipal. Elle remercie également Brigitte PRUDHON, correspondante de presse locale pour ses nombreux articles et reportages au sein du Journal de Saône-et-Loire.

Eurl VANDROUX Alain

Electricité Générale-Chauffage-Domotique
Automatismes-Alarmes-Volets roulants
Portails-Portes de Garage-Dépannage
9 rue Pierre Carillon 71350 ST LOUP GEANGES
Tél : 03 85 49 93 18 - 06 21 35 41 12
www.vandroux-electricite.fr




Journée Alzheimer

Un spectacle de sensibilisation avec acteurs et professionnels de santé



Vendredi 20 septembre, à l'occasion de la Journée mondiale d'Alzheimer, le Grand Chalons, la municipalité de Saint-Loup-Géanges et la Maison de Santé des Deux Rives ont organisé un spectacle pour sensibiliser l'auditoire présent sur la maladie d'Alzheimer qui concerne en France 950.000 personnes et 2 millions d'aïdants.

La troupe de théâtre Les Totors et des professionnels de santé jouant leur propre rôle ont mis en scène une pièce intitulée "Chemin faisant".

Plus de 120 spectateurs ont pu vibrer avec un père atteint de la maladie et sa fille qui prend le long chemin de l'accompagnement, seule d'abord puis entourée des structures mises en place par les différentes instances concernées.

Les professionnels ont ensuite répondu aux questions du public qui a pu se renseigner auprès des personnes présentes sur les stands concernant la prise en charge de cette maladie et ainsi recevoir un memento des adresses utiles aux malades et aux aidants.

Exposition

Vignes et vigneronns à Saint-Loup-Géanges et dans le Verdunois



Samedi 21 et dimanche 22 septembre, le GEHV (Groupe d'Etudes Historiques de Verdun-sur-le-Doubs) a organisé salle des Perrelles une exposition sur le thème de la vigne, en écho à la tradition viticole de la commune, particulièrement riche au 19^{ème} siècle et qui tend à renaître aujourd'hui. L'exposition a retracé 2.500 d'histoire de la vigne et du vin à Saint-Loup-Géanges et dans le canton de Verdun, de la culture à la commercialisation, avec un éclairage particulier sur le siècle dernier.

Même si notre région n'est plus connue de nos jours pour son vignoble, il y a été présent dès le Moyen-âge, mais surtout du 18^{ème} siècle aux années 1880. Le phylloxéra étant passé par là, puis le remembrement agricole, les vignes ont alors inexorablement disparu du secteur.

Depuis 2018, 35 hectares de vignes ont été replantés à Saint-Loup-Géanges mais leur finalité n'est plus la même qu'autrefois.

Les Loupiaux

L'édition 2019 : 26^{ème} participation



Les Chouettes en plein virage

Pour leur 26^{ème} participation aux 24 heures de Beaune, **les Loupiaux ont réalisé leur meilleur résultat en se classant 4^{ème}. Leurs homologues féminines, les Chouettes, n'ont pas démerité non plus avec une belle 24^{ème} place.**

Sur le thème de "Beaune, hier, aujourd'hui et demain", les pédaleurs ont su tenir la durée grâce à des engins décorés et préparés par un staff toujours très motivé. Cette année 2019, nos pédaleurs ont répondu à un challenge en parcourant plus de 2.000 km. De nombreuses sorties ont été organisées, notamment une journée cohésion dans le Jura où un groupe de marcheurs et un groupe de vététistes ont sillonné de jolis sentiers autour du lac de Vouglans avant de se retrouver pour un barbecue.

Les Loupiaux ne sont pas juste des sportifs mais de vrais artistes qui œuvrent chaque année pour faire de chaque édition une réussite au niveau de la décoration du stand et des vélos. Ils n'hésitent pas à prendre sur leur temps libre pour venir donner un petit coup de pinceau. **Les Loupiaux, c'est la compétition, c'est aussi une famille et un investissement qui va au-delà de la participation à cette course de légende.** Dernière preuve en date, une sortie karting et ULM organisée au circuit de l'Auxois de Pouilly-en-Auxois le 8 septembre dernier.

Maintenant, place à la préparation de l'édition 2020, elle aura lieu les 5 et 6 juin prochains et aura pour thème "Les souvenirs d'enfance". Si la compétition ainsi que les bons moments vous intéressent, venez nous rejoindre.

Contact : Francois LHOSTE Tél. 06 77 23 95 00 f.lhoste@yahoo.fr



Les Loupiaux unis dans l'adversité



Une autre course pour les Loupiaux et leurs proches : le karting



Journée de cohésion au lac de Vouglans



Sports et Loisirs

2019 : 10^{ème} gala de danse

L'année 2018-2019 était la **10^{ème} année de la section danse de Sports et Loisirs** et nous avons présenté notre spectacle annuel à la Maison du Peuple de Chagny les 21 et 22 juin. Nous sommes heureuses d'avoir poursuivi cette aventure.

Au cours de l'année dernière, nos élèves (filles et garçons) ont dansé dans l'un des 12 cours proposés et animés par Charlotte Millanvois ou Julia Marpaud. Nous adressons toute notre reconnaissance et nos félicitations pour le travail accompli tout au long de l'année à nos professeurs ainsi qu'aux élèves. Ce travail a abouti à la présentation d'un gala d'une grande qualité et d'une diversité très appréciée du public. Nos danseurs ont remonté le temps pour raconter l'histoire de la danse : **de l'héritage des esclaves noirs à la danse d'aujourd'hui en passant par le classique et le Charleston**. Pour ce gala, nous remercions nos remerciements à nos sponsors, aux personnes qui nous ont aidées pour la confection et la recherche des costumes, aux mamans qui nous ont secondées en coulisse pour habiller nos jeunes danseurs et danseuses, au staff composé de papas et d'amis qui ont géré la buvette et le buffet d'une main de maître, la sécurité des entrées et de la salle, l'installation et le rangement, la réalisation de superbes décors. Sans eux, nous n'aurions pas pu organiser une telle manifestation.

Pour cette nouvelle année, nos deux professeurs Charlotte et Julia ont repris leurs cours depuis le 10 septembre. Charlotte gère deux groupes tous les mardis soirs de 17h30 à 19h30 et Julia intervient le mercredi de 19h00 à 21h30, le jeudi de 17h30 à 22h00 et le vendredi de 17h30 à 20h30 pour les 9 autres niveaux.

Nous avons également une réflexion sur la mise en place d'un atelier de "Sophro-Danse" destiné aux enfants à partir de 4 ans, animé par Anne Rougieux, ancienne danseuse classique, infirmière, sophrologue diplômée et ancienne professeur de danse au sein de notre association. Nous restons à votre disposition pour tous renseignements.

Nous vous donnons rendez-vous les 12 et 13 juin 2020 à Chagny pour notre 11^{ème} spectacle. Et si vous voulez faire partie de notre aventure, n'hésitez pas à nous rejoindre et à participer à nos cours d'essai qui restent encore possibles.

Contacts :
 Florence BOULET Tél. 03 85 49 92 50
 Sandrine GILOT Tél. 06 76 39 57 90
 danse@sportloisir.com
 association-sports-et-loisirs.webnode.fr



ASSOCIATIONS

"LE CHASOT"
 Chambres d'hôtes 3 épis NN
 Renée et Daniel FERNANDEZ
 5, rue aux Loups
 71350 SAINT-LOUP-GEANGES
 Tél-Fax : 03 85 49 44 48
 www.lechasot.fr



RPC
 La restauration de vos enfants, c'est notre métier !
 RESTAURATION
 SCOLAIRE & CENTRES DE LOISIRS
 Tél : 03 85 23 99 23 - Fax 03 85 23 99 29 - Mail : contact@rpc01.com



CSLG Basket

Un nouveau logo, une nouvelle saison sportive

Le Cercle Sportif de Saint-Loup-Géanges saison 2019-2020 compte 135 licenciés répartis dans 12 équipes engagées dans divers championnats régionaux ou départementaux.

Niveaux	Equipes	Entraîneurs
RÉGIONALE MASCULINE (RM2)	Séniors Masculins-1	Micke Maurice Frédo Lhoste
PRÉ-RÉGIONALE	Séniors Filles	Isabelle Nolot
DÉPARTEMENTALE	Séniors Masculins-2	Bastien Bertheau
	U18F (Cadettes)	Théo Hirtzmann
	U17M (Cadets)	Théo Hirtzmann
	U15M (Minimes)	Michaël Gille
	U13F (Benjamines)	Théo Hirtzmann Larissa Roizot
	U11M et U11 Mixte (Poussins et Poussines)	Marius Mairé Vincent Bêche Etienne Riger
	U9 (Mini-Poussins, Mini-Poussines)	Micke Maurice Théo Hirtzmann Gilles Nolot
	U7 (Baby) initiation basket	Théo Hirtzmann
	Basket Loisir	Eric Girardot



DEUX NOUVEAUTÉS :

> Changement de logo

> Création d'une boutique club

Manifestations à noter sur votre agenda :

- 10 novembre 2019 : Loto
- 8-9 février 2020 : Pains, Vins, Fromages
- 2 mai 2020 : Soirée dansante
- 21 mai 2020 : Tournoi de Basket Seniors
- 11 juillet 2020 : Tournoi 3x3
- 12 septembre 2020 : Journée découverte du Basket



L'équipe Seniors M-1 2019-2020



Tournoi 3x3 - septembre 2019

COMPOSITION DU BUREAU

Membres du Conseil d'Administration et responsables des Commissions :

Noms	Fonction	Responsable de la Commission
Anne-Marie Sauvageot	Présidente	
Gilles Nolot	Vice Président	Communication
Edwige Buchot	Secrétaire	
Frédo Lhoste	Secrétaire adjoint	Boutique du club
Sylvie Maugras	Trésorière	
François Lhoste	Trésorier adjoint	Manifestations
Michael Gille	Membre	Sportifs
Rémy Jacquet	Membre	Licences + Listing
Joseph Chevallier	Membre	Sponsoring
Dominique Clavel	Membre	Matériel
Didier Michaudet	Membre	
Maryse Monget	Correspondante du club	
Théo Hirtzmann	Salarié apprentissage pour la 2 ^{ème} année	

Contact :

Anne-Marie SAUVAGEOT Tél. 06 80 85 92 47



Victoire des SM-1 à Vauzelles 70-65 pour leur 1^{er} match de la saison 2019-2020



Journée découverte du Basket - septembre 2019

Chorale des Deux Rivages

De belles associations pour des concerts en commun



21 juin 2019 : congratulations et remerciements à l'issue du 3^{ème} concert à Saint-Loup-Géanges

La chorale de Saint-Loup-Géanges s'est associée cette année avec la chorale la "Clé des Chants" de Verdun-sur-le-Doubs et la chorale "Arpège" de Saint-Martin-en-Bresse pour donner trois concerts en commun, le 25 mai à Verdun-sur-le-Doubs, le 7 juin à Saint-Martin-en-Bresse et le 21 juin à Saint-Loup-Géanges pour la Fête de la Musique. Un public nombreux et enthousiaste a encouragé à chaque fois les 80 choristes réunis. Cette initiative de trois concerts est née d'une bonne entente entre les trois chefs de chœur. Cette expérience fut une grande réussite et a permis de créer des liens avec les choristes des environs mais aussi de travailler avec des chefs de chœur différents.

La saison 2019-2020 a redémarré le 17 septembre dernier. Un concert de Noël est en préparation pour le dimanche 15 décembre. Notre chef de chœur Louisiane nous a fait rencontrer l'atelier "Contes" de l'association "Ariane" de Chalon-sur-Saône. Ce prochain concert mêlera chants et contes.

N'hésitez pas à nous rejoindre, nos répétitions ont lieu chaque mardi soir de 20h00 à 22h00 à la salle de la Poste.

Contact : Catherine HUMBEY Tél. 06 10 60 91 94

Les Raquettes de Saint-Loup

Du badminton ou un sort ?

Les Raquettes de Saint-Loup-Géanges ont organisé le jeudi 31 octobre un terrifiant tournoi sur le thème d'Halloween. Sorcières, fantômes et zombies étaient présents pour cet événement monstrueux. Prochain tournoi de badminton : dimanche 17 mai 2020. Les Raquettes s'entraînent chaque jeudi soir de 18h30 à 22h00 salle polyvalente Alain Carillon.

Contact : lesraquettesdesaintloup@gmail.com



Oméga

Une association à but humanitaire



Oméga est une association à but humanitaire qui a pour vocation de venir en aide à une région malgache. Par nos actions, nous apportons une aide matérielle et financière à trois écoles (fournitures et repas) et à un hôpital, situés à Itaosy près de Madagascar.

En cette fin d'année, nous participerons à Festisol, festival de la solidarité à Beaune. Cela nous permettra de faire connaître notre association et nos différentes manifestations au-delà de notre commune et ainsi d'en expliquer le fonctionnement. Notre marché de Noël aura lieu les samedi 30 novembre et dimanche 1^{er} décembre à la salle polyvalente de Saint-Loup-Géanges.

Vous pouvez également faire des dons sous forme de parrainage afin d'aider les enfants malgaches, ces dons sont déductibles de vos impôts.

Contact : Jean-Marie M'BAGIRA Tél. 03 85 49 96 20 mbagira.jean@gmail.com

Amicale des Parents d'Elèves

L'A.P.E, une belle équipe toujours motivée au service des projets de l'école



L'Association des Parents d'Elèves a encore cette année pu allouer une **belle somme de 5.155 euros à l'école de Saint-Loup-Géanges pour l'année 2018-2019**, 800 euros pour le spectacle de Noël et 170 euros de cadeaux de Noël pour les enfants, et ce grâce à l'investissement des membres ainsi qu'à l'aide des parents d'élèves, grâce également à des manifestations réussies durant l'année passée. Cette somme sert tout au long de l'année à **réaliser les projets de l'équipe enseignante (voyages, sorties diverses, intervenants ponctuels)**.

Sur l'année écoulée, a eu lieu le Bal costumé enfants/parents le samedi 30 mars 2019, soirée animée en musique par un DJ autour d'une tartiflette conviviale dès 19h00. Cette soirée était ouverte à tous les enfants de l'école et du village accompagnés de leurs parents déguisés.

La kermesse de l'école est venue clore l'année scolaire le dernier week-end de juin avec des spectacles d'élèves préparés avec l'équipe enseignante.

Dimanche 15 septembre a eu lieu la quatrième édition de notre Vide-grenier rue Fleurant et sur l'esplanade Jean-Marie Desvignes avec toujours plus de visiteurs grâce à une météo estivale.

• • • **Les prochaines manifestations à noter dans les agendas sont les suivantes :**

- dimanche 8 décembre 2019 : Loto à la salle polyvalente
- vendredi 13 décembre 2019 : Marché de Noël de l'école avec la vente de petits objets confectionnés par les enfants
- samedi 14 mars 2020 : Bal costumé enfants/parents
- samedi 27 Juin 2020 : Kermesse annuelle
- dimanche 13 septembre 2020 : Vide-grenier • • • • •



Mi-septembre : un vide-grenier très fréquenté sous un climat estival

Même si l'équipe de bénévoles est sérieuse et volontaire, chaque année des membres doivent quitter l'association, n'ayant plus d'enfants scolarisés en école élémentaire. Nous comptons donc dès maintenant sur de nouvelles volontés pour venir étoffer notre équipe et surtout assurer la pérennité de l'association. Sans ces nouvelles personnes, il sera de plus en plus compliqué d'assurer les manifestations pour faire vivre les projets de l'école.

Alors, n'hésitez pas à venir nous rejoindre dès à présent.

Contact : ape.stloupgeanges@hotmail.com

Les Loustiques

Carton plein en juillet durant 4 semaines

L'Accueil de Loisirs d'été a ouvert ses portes le 8 juillet 2019. Comme en 2018, nous avons pu offrir une 4^{ème} semaine d'ouverture grâce à un minimum d'enfants inscrits.

De nouveau, de nombreuses activités ont été organisées : sorties poney, laser game, parc de loisirs 1.2.3 jouons, accrobranche, après-midis piscine et nuits au camping de Verdun-sur-le-Doubs, sans oublier de nombreux jeux d'extérieur ainsi que la traditionnelle sortie dans un parc d'attraction, à Nigloland cette année.

Notre centre a proposé également une semaine de camp pour les ados de 11 à 16 ans. Le séjour des années précédentes avait tellement eu de succès que pour la troisième année consécutive, nos ados ont à nouveau navigué une semaine sur des péniches du canal du Nivernais.

La session d'été du centre de loisirs s'est clôturée par une fête en plein air le 26 juillet pendant laquelle les enfants et les animateurs nous ont proposé un spectacle sur le thème d'Alice au pays des merveilles. A l'issue de la manifestation, tous les participants ont été invités à profiter des animations, du barbecue et de la buvette.

Les bénévoles de l'Association remercient à nouveau la municipalité qui met à disposition les locaux permettant l'accueil des enfants.

Contact : Aline LACROIX Tél. 06 21 55 46 73
lesloustiques71@gmail.com



IMPORTANT :

L'association Les Loustiques gère de manière associative, aux côtés de Damien Bautheney, l'Accueil de Loisirs du mois de juillet pour les enfants de 3 à 12 ans. Pour mener à bien cette mission, nous sommes 5 bénévoles. L'essentiel de notre travail est de gérer la partie administrative du centre d'été, mais également d'organiser une manifestation qui permet de financer une partie du centre et de proposer à vos enfants des activités attractives et variées avec des tarifs raisonnables pour les parents.

Cette année, un renouvellement des membres du bureau est à prévoir puisque 2 bénévoles quittent l'association. Nous faisons donc appel aux parents intéressés à nous rejoindre.

A noter que si nous ne trouvons pas de volontaires, l'association Les Loustiques cessera d'exister car nous ne pourrions pas tout assumer à 3 personnes.

Si l'association n'existe plus, cela signifiera :

- plus de centre d'accueil pendant le mois de juillet
- solution de garde à trouver dans une commune alentour :
 - > sans priorité pour les extérieurs
 - > avec des tarifs bien différents de ceux proposés par notre association
 - > avec des activités et sorties probablement réduites (nuits au camping ? parc d'attraction ? camp pour nos ados ?)

Nous avons besoin de vous pour continuer l'aventure Loustiques et pérenniser sur Saint-Loup-Géanges un Accueil de Loisirs attractif pour tous nos enfants.

Si vous êtes intéressés ou si vous avez des questions, n'hésitez pas à nous contacter.



Sortie accrobranches



Le rocher du Saussois à Merry sur Yonne canal du Nivernais



Au parc d'attractions à Nigloland



Sortie piscine à Verdun-sur-le-Doubs

Marchons Ensemble

La convivialité toujours au rendez-vous...



Marchons Ensemble est une association pluridisciplinaire qui propose la randonnée, la peinture et le VTC, avec encadrement par des bénévoles experts dans leur domaine.

- Les **randonnées hebdomadaires** (chaque lundi, jeudi et dimanche) alternent **quatre niveaux de marches** pour que chacun profite au maximum en fonction de ses capacités.

➤ *En parallèle à ces rendez-vous hebdomadaires, nous sommes partis à la découverte de la chaîne des volcans d'Auvergne durant le dernier week-end de la Pentecôte. Le Puy de Dôme et les entrailles du volcan de Lemptegy n'ont plus de secrets chez les quelques 60 participants pour lesquels convivialité et solidarité étaient à l'honneur.*

➤ *Autre moment de convivialité : la journée randonnée découverte du centre historique de Dijon et de son patrimoine architectural. Nous étions 38 participants. Cette journée fut enrichie par les commentaires exceptionnels de notre guide. Le brunch musical sous les Halles fut également très apprécié à la pause du déjeuner.*

- La **section peinture** se réunit :

- chaque mercredi de 15h00 à 18h30 à la salle du Clozeau pour la réalisation de foulards et tableaux avec la technique de la peinture sur soie

- chaque jeudi de 17h00 à 20h30 pour la peinture acrylique, à l'huile, au pastel et le dessin

➤ *L'exposition des œuvres diverses et variées de la section peinture a eu lieu les 21 et 22 septembre derniers, mettant en lumière la maîtrise de leurs techniques. Une exposition haute en couleurs qui a rassemblé de nombreux visiteurs venus admirer les réalisations de l'année. Ce fut également un lieu d'échanges avec nos artistes.*

- Le **VTC est également présent pour découvrir les différentes pistes cyclables** (voies bleues et vertes) de la région, un peu d'effort et beaucoup de réconfort et de plaisir en fin de parcours.

➤ *Une sortie vélo accessible à tous a été programmée mi-octobre pour découvrir ou re-découvrir la nouvelle voie verte "Entre vignes et Saône". Avec un parcours d'environ 25 km au départ de Saint-Loup-Géanges vers Gergy et Allerey-sur-Saône, cette balade fut ponctuée de quelques arrêts pour profiter des lieux traversés. Le réconfort en fin de journée fut très apprécié de tous les participants.*



A la découverte de la chaîne des volcans d'Auvergne



Randô patrimoine : visite au musée des Beaux-Arts de Dijon



Exposition de la section peinture

AUTRES RENDEZ-VOUS 2019-2020 :

- un atelier d'art floral, fin novembre
- une soirée jeux/crêpes pour la Chandeleur, en février
- un atelier cuisine, en mars
- une randonnée avec visite de l'Abbaye de Fontenay, en avril
- une visite du château de Guédelon, en juin
- un repas de fin de saison, début juillet

L'association soufflera ses 20 bougies en 2021, nous sommes dès maintenant dans les préparatifs de cet anniversaire qui mettra en lumière les nombreux moments de convivialité de notre belle association.

Nos adhérents et bénévoles seront les meilleurs porte-paroles pour vous parler de toutes nos activités, n'hésitez pas à nous contacter pour plus de renseignements.

Contact :
Marcelle VEAULIN Tél. 06 13 70 53 28 veaulin.marcelle@gmail.com

Atout les Arts

L'explosion des jeunes et de nouveaux acteurs

Lors de la tournée de printemps, de jeunes acteurs ont animé la première partie de notre spectacle **"le Bar de la liberté"**. Leur prestation a connu un très grand succès, dû essentiellement à la qualité de leur interprétation, que ce soit dans le domaine de la poésie, de la chanson ou dans l'interprétation des sketches. Le talent est déjà là et impressionne. Partout, Lalie, Eloan, Titouan, Cassandre et Mérédith ont marqué les esprits et déjà un spectacle à la demande d'une association chalonnaise est prévu pour le 30 novembre prochain et cela ne devrait pas s'arrêter là.

2019 a vu aussi les débuts de Clémentine qui, à 7 ans s'est lancée dans la chanson avec, là aussi, une grande qualité d'interprétation. Les jeunes désirant les rejoindre seront accueillis à bras ouverts. A signaler également les débuts dans la chanson de Mathilde Giraudet. Accompagnée au piano par Marie Hermine Coche, Mathilde Giraudet s'est produite en première partie des spectacles en interprétant des chansons de Charles Aznavour, John Lennon, Serge Gainsbourg et Serge Reggiani. Son interprétation, pleine de sensibilité a ému plus d'un spectateur. Et l'on a vu monter pour la première fois sur les planches Philippe Roy dans un rôle principal, Aurore Gumiel, Christian Prudhon et Sandrine Gilles dont les prestations se sont révélées de grande qualité.

Le 23 mars, nous avons présenté **"La poésie dans tous ses états"**, un spectacle prometteur mais avec peu de spectateurs présents. Ce fut néanmoins une expérience intéressante. L'association des poètes de Meursault, la Chorale des Deux Rivages de Saint-Loup-Géanges et les acteurs de la troupe ont offert à cette occasion et dans un lieu magique, le théâtre des Copiaus à Chagny, un bon moment de poésie et de réflexion.

Début avril, ce fut donc la tournée du "Bar de la liberté" qui nous a amenés à nous poser des questions sur notre liberté en ce début de 21^{ème} siècle. Les salles étaient pleines à Allerey, à Saint-Gengoux, à Sainte-Marie-la-Blanche et l'accueil a été remarquable.

2020 sera l'année de **Paulette**. La prochaine pièce lui sera consacrée et tous les acteurs de la troupe y participeront. L'écriture a commencé en octobre et les représentations débiteront en avril.

Les personnes désirant rejoindre notre troupe seront les bienvenues. La cotisation annuelle est de 10 €. Les répétitions ont lieu en général le mercredi : l'après-midi pour les enfants, le soir pour les adultes.

Contacts :

Jean-Paul LE PETIT Tél. 03 85 49 42 36

Marie-Christine MICHOT Tél. 03 85 49 90 55



La troupe au complet



Titouan



Cassandre



Lalie



Eloan



Mérédith

L'explosion des jeunes acteurs...



L'incontournable, l'inimitable Paulette sera la vedette de l'année 2020 !



Les Vamps n'ont pas pris une seule ride...

■ Détente et Loisirs

Gymnastique, yoga et réveil corporel

L'association Détente et Loisirs vous propose toujours trois séances de **gymnastique** par semaine qui sont assurées par notre nouveau professeur Aurélie BOYER. Les cours ont repris le lundi 9 septembre 2019.

La répartition hebdomadaire est la suivante :

- le lundi de 18h45 à 19h45, salle de la Poste
- le lundi de 19h45 à 20h45, salle de la Poste (gym douce méthode "Pilates")
- le mercredi de 19h30 à 20h30, salle polyvalente Alain Carillon

Les cours de **yoga** assurés par Frédérique DEVIGNE ont repris le samedi 14 septembre 2019 de 10h00 à 12h00, salle de la Poste.

Les cours de **réveil corporel** avec les outils de la sophrologie ont commencé le samedi 14 septembre 2019 de 8h45 à 9h45, salle de la Poste et sont dispensés par Anne ROUGIEUX.

L'association vous offre la possibilité de deux cours d'essai gratuits avant toute inscription.

Une marche a été organisée par l'association le dimanche 6 octobre dans le cadre d'Octobre Rose, en coordination avec le Grand Chalon et l'association Toujours Femme. Elle a connu un franc succès avec 102 participants. Pas mal pour une première !

Et nous avons renouvelé notre participation fin octobre à la Chalonnaise, une course solidaire organisée par le Grand Chalon Athlétisme, soutenue par le Comité de Saône-et-Loire de la Ligue contre le Cancer et l'association Toujours Femme, toujours dans le cadre d'Octobre Rose.

Contacts :

Florence MATHY Tél. 06 09 86 32 63

Françoise GOILLOT Tél. 06 64 47 63 39



Membres du bureau et professeurs entourent Aurélie Boyer (3^{ème} à gauche)



Marche solidaire vers la nouvelle voie verte dans le cadre d'Octobre Rose

Espace bien-être

Soft
Détente

MASSAGES BIEN-ÊTRE
HAMMAM
BALNÉO

Gamme de produits
100% naturels au cassis

Rue de Bretagne
**SAINTE-MARIE
LA-BLANCHE**
03 80 22 13 34
e-mail : contact@softdetente.com

www.softdetente.com

Au Petit Salon

SYLVIE CHARRY

Mardi : 8h00 - 20h00
Mercredi : 9h00 - 18h00
Jeudi : 8h00 - 20h00
Vendredi : 8h00 - 19h00
Samedi : 8h00 - 12h00

COIFFURE MIXTE
TEL : 03 85 41 39 52

18 BIS PLACE DE L'ÉGLISE
71350 ST LOUP GEANGES

SUR RENDEZ-VOUS



• AINÉS RURAUX Club des Anciens	présidence collégiale	03 85 49 48 17	roger.goyard@nordnet.fr
• A.P.E Amicale des Parents d'Elèves	présidence collégiale	-	ape.stloupgeanges@hotmail.com
• ATOUT LES ARTS théâtre	Jean-Paul LE PETIT	03 85 49 42 36	jpmarijo@free.fr
• CHASSE Saint-Loup-Géanges	David BOURGEOIS	06 04 51 55 39	davidbourgeois0709@gmail.com
• CHORALE DES DEUX RIVAGES	Catherine HUMBÉY	06 10 60 91 94	cat.humbey@gmail.com
• CONSCRITS de Saint-Loup-Géanges	Adrien COMPARET	06 13 05 28 55	adriencomparet@yahoo.fr
• CSLG basket	Anne-Marie SAUVAGEOT	06 80 85 92 47	sauvageotanne-marie@ozone.net
• DÉTENTE ET LOISIRS gymnastique	Florence MATHY	06 09 86 32 63	florence.mathy@wanadoo.fr
• ÉGLISE ET PATRIMOINE et Comité Saint-Roch	Maurice BAILLON Brigitte PRUDHON	03 85 49 40 09 03 85 49 43 04	m.baillon231@orange.fr christian.prudhon@nordnet.fr
• FNACA anciens combattants AFN	présidence collégiale	03 85 49 48 17	roger.goyard@nordnet.fr
• JUDO section beaunoise pour enfants	Danièle DESMEDT-NESLE	06 71 43 38 66	daniele.nesle@wanadoo.fr
• LES LOUPIAUX course cycliste des 24 heures de Beaune	François LHOSTE	03 85 49 46 61	f.lhoste@yahoo.fr
• LES LOUSTIQUES session d'été du Centre de Loisirs	présidence collégiale	06 21 55 46 73	lesloustiques71@gmail.com
• MARCHONS ENSEMBLE randonnées, peinture, dessin	Marcelle VEAULIN	06 13 70 53 28	veaulin.marcelle@gmail.com
• OMEGA soutien humanitaire à Madagascar	Jean-Marie M'BAGIRA	03 85 49 96 20	mbagira.jean@gmail.com
• PÊCHE Amicale	Philippe MAURICE	03 85 49 43 79	-
• PÉTANQUE LOISIRS Amicale	Lionel PETIOT	06 25 40 88 10	frederic.guerin609@orange.fr
• RAQUETTES de SAINT-LOUP-GEANGES badminton, tennis de table	Vincent OMLOR	06 47 60 82 39	lesraquettesdesaintloup@gmail.com
• SAPEURS POMPIERS Amicale	Pierre RAGONNEAU	06 31 83 22 73	pierre.rag@icloud.com
• SECOURS MUTUEL AGRICOLE	Fabrice CAILLET	03 85 49 92 79	-
• SPORTS ET LOISIRS danse jazz	Florence BOULET	03 85 49 92 50	danse@sportloisir.com

• Novembre 2019

- Dimanche 10 Loto du Basket salle Alain Carillon
Lundi 11 Commémoration du 11 Novembre
Samedi 30 Banquet des Sapeurs-Pompiers Foyer Familial
30 nov-1^{er} déc Marché de Noël Oméga salle Alain Carillon

• Décembre

- Dimanche 8 Loto de l'A.P.E salle Alain Carillon
Vendredi 13 Marché de Noël des Ecoles (groupe scolaire)
Samedi 21 Repas Partenaires des Loupiaux Foyer Familial

• Janvier 2020

- Vendredi 10 Voeux de la municipalité salle Alain Carillon

• Février

- Sam 8 - Dim 9 Journées Pains-Vins-Fromages CSLG Basket salle Alain Carillon
Samedi 15 Soirée dansante des Sapeurs-Pompiers salle Alain Carillon

• Mars

- Samedi 14 Bal costumé de l'A.P.E salle Alain Carillon
Dimanche 15 Elections municipales (1^{er} tour)
Samedi 21 Soirée de bienfaisance avec Oméga au Bastion de Beaune
Dimanche 22 Elections municipales (2^{ème} tour)

• Avril

- Samedi 25 Banquet des Conscrits salle Alain Carillon

• Mai

- Samedi 2 Soirée dansante du CSLG Basket salle Alain Carillon
Vendredi 8 Commémoration du 8 Mai (monument aux Morts de Saint-Loup)
Dimanche 17 Tournoi de Badminton avec les Raquettes de Saint-Loup-Géanges salle Alain Carillon
Jeudi 21 Tournoi de Basket Seniors salle Alain Carillon et esplanade Marcel Petiot

• Juin

- Ven 5 - Sam 6 Course cycliste des 24 Heures de Beaune avec les Loupiaux quartier Saint-Jacques à Beaune
Ven 12 - Sam 13 Gala de danse Sports et Loisirs Maison du Peuple à Chagny
Samedi 13 Repas Partenaires des Loupiaux esplanade Jean-Marie Desvignes
Dimanche 14 Vente de gâteaux avec Eglise et Patrimoine place de l'église
Samedi 20 Concert Chorale des Deux Rivages église Saint-Loup-Géanges
Samedi 20 Concours de Pétanque ouvert à tous salle Alain Carillon
Samedi 27 Kermesse des Ecoles salle Alain Carillon

• Juillet

- Samedi 11 Tournoi de Basket 3x3 salle Alain Carillon et esplanade Marcel Petiot
Lundi 13 Festivités du 14 juillet (Fête nationale) salle Alain Carillon et esplanade Marcel Petiot
Vendredi 24 Fête des Loustiques et du Centre de Loisirs (session de juillet) esplanade Jean-Marie Desvignes
Sam 25 - Dim 26 Ball Trap Société de Chasse de Saint-Loup-Géanges lieu-dit Le Colombier

• Août

- Vendredi 14 Bal des Conscrits salle Alain Carillon
Samedi 15 Fête de la Saint-Roch, fête foraine, retraite aux flambeaux, feu d'artifice étang du Bourg
Dimanche 16 Fête de la Saint-Roch, procession et office religieux avec les Conscrits, fête foraine



• NAISSANCES

09.02.2019	LAUFERON Diane
17.02.2019	VIOLLOT Pablo
28.02.2019	ROUGIEUX Maguelone Marie
22.03.2019	SCHUSSLER Adrien, Jérémy
25.03.2019	HEGNER Romane, Andrée, Monique
06.04.2019	PICHON GAROFALO Paul, Emile
15.05.2019	MILLOT Maëlys, Lily
08.06.2019	EVARD Cédric, Christian
09.07.2019	GUILLEMINOT Eva, Théodora, Rose
01.08.2019	LAGNIER Noah
11.10.2019	GUILLEMIER Nino

Etat civil
2019



• MARIAGES

13.04.2019	CONRY Patrice et BELLEVILLE Maryline, Evelyne
11.05.2019	GORJUX Jonathan, Kévin et DECOSTER Ingrid, Colette, Claudette
18.05.2019	HUMBAY David et BERNARDI Julie
01.06.2019	MOURAD Thomas, Salah, Emile et PICAUT Camille, Raymonde
22.06.2019	CHAPUIS Hubert et DUCLERGET Martine, Patricia
06.07.2019	ANSEL Fabien, Hippolyte et DUPRÉ Mylène, Françoise, Claude
10.08.2019	ENDERLIN Sébastien, Arnaud et MONTENOT Laëtitia, Madeleine, Jeannine
31.08.2019	DESPINASSE Pierre-Eric, René et CHARDON Stéphanie, Laure
19.10.2019	BRUCHON Eric, René et MORON Mireille, Estelle

• DÉCÈS

05.01.2019	LEFLAIVE Rémi, Jean, Marie
17.01.2019	MICHAUDET Roger, Marcel
27.01.2019	DÉCOMBET Denyse, Georgette épouse POUPON
17.02.2019	GORINI Daniel
08.03.2019	DAGONEAU Gérard, Eugène, Charles
25.03.2019	REY Martine, Elise
23.04.2019	PERROT Bernard, Christian
23.06.2019	BOSSU Michel, Jean, André
28.06.2019	BERLAND Jeanne veuve MERZEY
10.09.2019	ANTOINE Gilberte veuve MARCHE

Listes électorales



Pour pouvoir voter, il faut être inscrit sur les listes électorales.

Les Français qui atteignent l'âge de 18 ans sont inscrits automatiquement sur les listes électorales s'ils ont bien accompli les formalités de recensement à 16 ans.

Les Français obtenant la nationalité française à partir de 2019 sont inscrits automatiquement sur les listes électorales.

En dehors de ces situations, il est nécessaire de demander à être inscrit sur les listes électorales d'une mairie pour pouvoir voter.

Qui peut être électeur ?

Il faut remplir toutes les conditions suivantes :

- avoir au moins 18 ans la veille du jour de l'élection (ou la veille du 2^{ème} tour de l'élection)
- être français
- jouir de ses droits civils et politiques

Les citoyens européens résidant en France peuvent s'inscrire sur les listes électorales complémentaires de leur mairie pour pouvoir voter aux élections européennes et municipales.

Quand s'inscrire ?

Il est désormais possible de s'inscrire sur les listes électorales et de voter la même année. Il faut toutefois respecter une date limite d'inscription. Pour les prochaines élections municipales des 15 et 22 mars 2020, la date limite d'inscription a été fixée au 7 février 2020.

Où et comment s'inscrire ?

- en mairie ou par courrier en fournissant les documents suivants :
 - justificatif d'identité
 - justificatif de domicile
 - formulaire Cerfa n°12669-2 de demande d'inscription (disponible en mairie)
- en ligne sur le site : www.service-public.fr

Vacances scolaires (zone A)

- Toussaint : du 21 octobre au 3 novembre
- Noël : du 23 décembre au 5 janvier 2020
- Hiver : du 24 février au 8 mars 2020
- Printemps : du 20 avril au 3 mai 2020

Location salle des Perrelles

Pour un week-end ou 2 jours consécutifs : 250 €. Consommation électrique (chauffage, éclairage) en sus, sur relevé. Caution : 1.000 €. Arrhes : 100 € non remboursables. Fournir une attestation d'assurance couvrant la responsabilité civile. Renseignements et réservations en mairie. Les autres salles communales sont réservées aux activités des associations ou à des réunions de collectivités et ne peuvent pas faire l'objet de locations privées.

Location esplanade J-M Desvignes

Entre le groupe scolaire et le restaurant scolaire. Terrain + pelouse + baraque en bois avec électricité, frigos et sanitaire contigu. Forfait pour une journée : 100 €. Contacter la mairie.

NB : les associations communales restent prioritaires pour la réservation de l'esplanade.

Location matériels appartenant à la commune

Tables, bancs, chaises, vaisselle peuvent être loués par les particuliers.

Matériels - prix de la location	€
Table	4,00
Banc	1,00
Chaise	0,50
Tasse, couvert complet, pichet à eau, corbeille à pain, plateau (prix unitaire)	0,20
Percolateur	25,00
Une friteuse	25,00
Deux friteuses	40,00
Gaufrier	20,00

Catherine HUMBÉY - ☎ 06 10 60 91 94

Nids de guêpes

Chaque intervention des sapeurs-pompiers chez un particulier pour l'enlèvement d'un nid de guêpes, frelons, abeilles, fait désormais l'objet d'une facturation de 50 € recouvrée par titre de recettes du Trésor Public.

Recensement à 16 ans

Dès 16 ans, le recensement est obligatoire pour tout jeune Français. Ce recensement doit être effectué pour :

- participer à la journée défense et citoyenneté (JDC)
- passer des concours et examens d'État avant l'âge de 25 ans (CAP, BEP, baccalauréat, permis de conduire...)
- être inscrit d'office sur les listes électorales dès 18 ans

Le jeune doit se faire recenser dans les trois mois qui suivent son 16^{ème} anniversaire :

- auprès de la mairie de son domicile
- sur internet (mon.service-public.fr)
- au consulat ou service diplomatique français s'il

Don du sang

samedi 2 novembre de 8h00 à 11h30
à Verdun-sur-le-Doubs (salle des Fêtes).
Bernadette BARRAULT - ☎ 03 85 49 11 90

Objets trouvés

La mairie met à la disposition des habitants de la commune un service "objets trouvés". Dépôt et retrait en mairie aux heures d'ouverture.

Animaux bruyants, errants, dangereux

Les propriétaires, gardiens ou détenteurs d'animaux à quelque titre que ce soit, sont tenus, de jour comme de nuit, de prendre toutes les mesures propres à préserver la tranquillité du voisinage. Tous les chiens doivent circuler en laisse sur le territoire communal. Les chiens de 1^{ère} et 2^{ème} catégories doivent obligatoirement être déclarés en mairie et circuler en laisse et muselés sur tout le domaine public.

SPA Chagny

Société Protectrice des Animaux
route de Chaudenay 71150 Chagny
☎ 03 85 87 20 55 - 06 11 75 49 13

Le brûlage des végétaux est interdit à Saint-Loup-Géanges

La commune étant équipée d'un double système de collecte (benne à déchets verts déchetteries à proximité), le brûlage à l'air libre des déchets verts issus de la tonte de pelouses, de la taille de haies et d'arbustes, d'élagages, de débroussailllements et autres pratiques similaires est interdit sur tout le territoire communal.

Bricolage et jardinage bruyants (tondeuses...)

Autorisés suivant arrêté préfectoral :

- en semaine : de 08h00 à 12h00
de 14h00 à 19h00
- le samedi : de 09h00 à 12h00
de 15h00 à 19h00
- le dimanche et les jours fériés :
de 10h00 à 12h00

réside à l'étranger

Lors de son recensement, le jeune doit fournir :

- une pièce d'identité (carte nationale d'identité, passeport...)
- son livret de famille
- une déclaration indiquant ses nom, prénom, date et lieu de naissance ainsi que ceux de ses parents, son adresse, sa situation familiale, scolaire, universitaire et/ou professionnelle

Après le recensement, l'administration convoque le jeune pour qu'il effectue la journée défense et citoyenneté (JDC).

Le jeune doit conserver ensuite son attestation de recensement. En cas de perte ou de vol, il est possible de demander un justificatif de recensement au centre du service national dont dépend l'intéressé.

Cartes d'identité

Les demandes de cartes nationales d'identité sont traitées selon les mêmes modalités que les demandes de passeports biométriques dans les mairies équipées d'un dispositif de recueil sécurisé, quel que soit le lieu de votre résidence, permettant la numérisation des pièces de votre dossier et la prise d'empreintes digitales, visant à lutter contre les fraudes.

La mairie de Saint-Loup-Géanges n'est pas dotée de ce dispositif. Les mairies les plus proches pouvant vous accueillir pour les demandes de cartes d'identité sont Verdun-sur-le-Doubs, Chagny, Chalon-sur-Saône, Beaune et Seurre. Vous devez prendre rendez-vous pour déposer votre dossier en mairie.

Se munir des pièces suivantes :

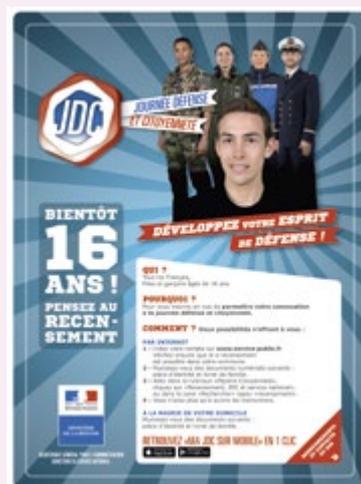
- extrait acte de naissance (à demander à la mairie de naissance)
- 2 photos d'identité identiques récentes et non découpées
- justificatif de domicile (facture)
- ancienne carte d'identité ou déclaration de vol (gendarmerie)
- 25 € en timbres fiscaux si l'ancienne carte ne peut être présentée

Afin de gagner du temps lors de votre passage au guichet de la mairie habilitée et que vous aurez retenue, vous pouvez effectuer une pré-demande en ligne sur le site suivant :

<http://predemande-cni.ants.gouv.fr>

Le dépôt de votre dossier et le retrait de votre carte d'identité doivent se faire dans la même mairie.

La carte nationale d'identité est valable 15 ans pour les personnes majeures, 10 ans pour les personnes mineures et demeure gratuite, sauf en cas de perte ou de vol (25 € à fournir en timbres fiscaux).





Mairie

12 rue Jean-Baptiste Cautin
☎ 03 85 49 48 09
mairie.st-loup-geanges@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture au public :

- lundi : fermé
- mardi : 08h30 - 12h00
15h00 - 18h00
- mercredi : 08h30 - 12h00
15h00 - 18h00
- jeudi : 08h30 - 12h00
15h00 - 18h00
- vendredi : 08h30 - 12h00
15h00 - 18h30

CCAS

Centre Communal d'Action Sociale.
Contacter la mairie.

Groupe scolaire

☎ 03 85 49 93 56

Restaurant scolaire

☎ 03 85 49 92 23

Accueil de loisirs, garderie périscolaire

☎ 03 85 49 93 55

loisirs-st-loup-geanges@orange.fr

- lundi, mardi, jeudi, vendredi : 7h30 à 8h20, 16h30 à 19h00
- mercredi : 7h30-19h00

Bibliothèque

11 rue du 6 Septembre 1944

☎ 03 85 49 97 31

lundi : 17h00-19h00

mercredi : 10h00-12h00 17h00-19h00

vendredi : 17h00-19h00

Fermée en Août. Cotisation familiale annuelle : 6,00 €. L'abonnement à la bibliothèque de Saint-Loup-Géanges donne également accès à celle de Gergy.

Agence postale communale

10 route de Beaune

☎ 03 85 96 37 20

Ouverte du mardi au samedi de 9h00 à 12h00.

Levée du courrier à 15h30, le samedi matin à 11h30.

Sacs jaunes à disposition (emballages recyclables).

Lors de la fermeture du bureau de poste, vous pouvez vous adresser à celui de Verdun-sur-le-Doubs :

☎ 03 85 91 07 00

Permanences des élus

Maire et adjoints : sur rendez-vous

Permanence des conseillers départementaux

- Violaine GILLET - ☎ 03 85 35 35 82
v.gillet@cg71.fr
Sur rendez-vous.
- Jean-Paul DICONNE - ☎ 03 85 91 50 47
jean-paul-diconne@nordnet.fr
Sur rendez-vous.

Permanence du député

- Rémy REBEYROTTE - ☎ 03 85 79 13 30
remy.rebeyrotte@assemblee-nationale.fr
14 rue du Maréchal Leclerc 71200 Le Creusot
Sur rendez-vous.

Permanences des sénateurs

- Marie MERCIER - ☎ 03 85 94 70 52
marie.mercier@senat.fr
Les Varennes 5 rue de la Guerlande
71880 Chatenoy-le-Royal
- Jean-Paul EMORINE - ☎ 03 85 44 97 77
jeanpaul.emorine@wanadoo.fr
18 rue du Poirier Chanin 71240 Sennecey
- Jérôme DURAIN - ☎ 03 85 44 64 00
j.durain@senat.fr
6 place St Jean de Maizel 71100 Chalon s/S

Gendarmerie

Gendarmerie de Verdun-sur-le-Doubs
☎ 03 85 91 51 34. En cas d'urgence, composer le 17 (fixe) ou le 112 (portable).

Sapeurs-Pompiers

Centre de Première Intervention de Saint-Loup-Géanges. Dans tous les cas, composer le 18 (fixe) ou le 112 (portable).

Hôpital

Beaune : ☎ 03 80 24 44 44

Chalon : ☎ 03 85 44 66 88

En cas d'urgence, composer le 15 (fixe) ou le 112 (portable).

Maison de Santé (MSP)

69 route de Beaune - ☎ 03 58 09 81 02

- Médecins : Marie-Christine REYBOZ, Salima CHETOUH
- Infirmiers : Pedro FERREIRA, Sabrina CHAPUIS, Nelly LEBLANC
- Ostéopathe : Eileen FERNANDES
- Kinésithérapeutes : Isabelle CHIKHAOUI, Estelle BADAUT
- Orthophoniste : Delphine PRUNIER
- Sophrologue : Anne ROUGIEUX
- Diététicien, Hypnose : Richard FAIVRE

Pharmacie

Odile et Jean-Luc FELTIN

71 route de Beaune - ☎ 03 85 49 42 01

EDF - GDF

- EDF dépannage : ☎ 09 726 750 71
- GDF urgence gaz : ☎ 0800 473 333

Suez Environnement - eau potable

Service clients : ☎ 0977 408 408

Urgence dépannage : ☎ 0977 401 126

Assistante sociale

Centre Médico-Social 4 rue des Halles

71150 Chagny

Sur rendez-vous - ☎ 03 85 87 65 10

Aide-ménagère - Aide à domicile

Association locale ADMR

8 bis route de Verjux 71350 Verdun sur le Doubs

☎ 03 85 91 85 53

Portage de repas à domicile

ADMR : ☎ 07 86 67 68 94

Délégué du défenseur des droits

Maison de Justice et du Droit

5 place de l'Obélisque 71100 Chalon-sur-S.

☎ 03 85 90 87 80 - sur rendez-vous.

Journal de Saône-et-Loire

Correspondante : Brigitte PRUDHON

☎ 03 85 49 43 04 - 06 37 21 48 81

christian.prudhon@nordnet.fr

Déchetteries

Les particuliers de Saint-Loup-Géanges ont accès aux déchetteries du Grand Chalon dont celle d'Allerey.

Horaires déchetterie d'Allerey (route de Gergy) : Avril à fin octobre (période heure d'été)

- lundi : 14h00-19h00
- mardi, mercredi, jeudi, samedi : 9h00-12h00 14h00-19h00

Novembre à fin mars (période heure d'hiver)

- lundi : 14h00-17h00
- mardi, mercredi, jeudi, samedi : 9h00-12h00 14h00-17h00

Fermée lundi matin, vendredi, dimanche et jours fériés. Respectez les consignes de tri. Badge d'entrée obligatoire.

Renseignements : ☎ 03 85 43 37 65

www.legrandchalon.fr (rubrique Déchets)

Collecte des ordures ménagères

Le jeudi matin chaque semaine entre 6h00 et 13h00.

Tri sélectif (sacs jaunes)

Le lundi matin tous les quinze jours entre 6h00 et 13h00.

Pour les dates, consulter le calendrier Sirtom ou notre site www.saint-loup-geanges.fr, page d'accueil ou rubrique "Environnement".

Les rouleaux de sacs jaunes sont à retirer à l'Agence postale communale.

Verre, papiers, déchets verts...

Trois emplacements sont à votre disposition :

- en face de la bibliothèque : verre, papiers, vêtements et chaussures
- bâtiment ateliers communaux : verre, papiers, vêtements et chaussures
- esplanade salle polyvalente : verre, benne à déchets verts

NB : la benne à déchets verts est réservée aux seuls particuliers résidant à Saint-Loup-Géanges. Elle est strictement interdite aux non-résidents et à tous les professionnels-artisans, résidents ou non, ces derniers devant obligatoirement signer une convention avec le Grand Chalon et se rendre en déchetterie.

SUEZ, acteur de l'eau et employeur local

DANS LA REGION EST

Anciennement Lyonnaise des Eaux, SUEZ allie la dimension d'un groupe expert protecteur de la ressource qui innove pour la santé de l'eau et la proximité d'une **entreprise locale qui contribue à l'activité économique et à l'emploi.**

Au service des usagers de l'eau, délégataire et partenaire des collectivités locales et des industriels, SUEZ est un employeur qui compte sur votre territoire.

1 200
COLLABORATEURS

100 %
EMPLOIS LOCAUX

50
JEUNES EN
ALTERNANCE

15 400
HEURES DE
FORMATION

9
PARTENARIATS
POUR L'EMPLOI
ET L'INSERTION

VOTRE AGENCE

Chalon Paray
24, rue du Professeur Leriche - CS 90140
71104 Chalon-sur-Saône Cedex
ouverte lundi, mercredi et vendredi
de 8h à 12h

☎ 0977 408 408

APPEL NON SURTAXÉ

www.toutsurmoneau.fr

 **suez**

Expert dans la pose De canalisations

CISE TP
Agence Bourgogne Franche Comté
7 rue du Consier
71530 CRISSEY



Chaque année, CISE TP pose des centaines de kilomètres de canalisations
qui améliorent votre environnement.